

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2045 - JEUDI 26 JUIN 2014

PARTENARIAT MONDIAL POUR L'ÉDUCATION

La RDC maintient le cap du progrès

Le chef de l'exécutif national séjourne, depuis mardi, en Belgique dans le cadre de la participation de la RDC à la Conférence internationale sur l'éducation organisée par l'Union européenne et le Partenariat mondial pour l'éducation. À l'ouverture ce jeudi à Bruxelles de la deuxième Conférence de reconstitution et d'annonces de contributions, il s'agira pour le Premier ministre congolais d'impulser la collecte des fonds destinés à faciliter l'accès des enfants à l'éducation de base. Invité d'honneur et parrain de cette initiative globale, Matata Ponyo symbolise, comme qui dirait, la vitalité de la RDC en matière d'éducation avec un budget en hausse considérable et des progrès enregistrés dans le secteur. Notons que pour ses efforts dans la mobilisation des ressources pour l'éducation avec, en prime, la construction de mille écoles, le partenariat mondial mis en place pour permettre à l'humanité d'atteindre l'objectif mondial pour le développement dans le secteur de l'éducation a désigné Matata Ponyo parrain de la conférence qui se tient dans la capitale belge. [Page 12](#)



Matata Ponyo et Julia Gillard, présidente du Partenariat Mondial pour l'Éducation



Alexis Lenga lors d'une matinée politique à Maluku

CALENDRIER ÉLECTORAL

Le groupe parlementaire MLC et alliés dénonce l'instrumentalisation de la Céni

Dans une déclaration rendue publique mercredi, ce regroupement politique estime que le calendrier électoral publié par la Céni dissimule mal une tentative de faire bénéficier un troisième mandat aux députés provinciaux, aux sénateurs et aux gouverneurs actuellement hors mandat parce qu'élus depuis 2006. Le groupe parlementaire MLC et alliés propose que l'institution électoral mette d'abord fin aux dites institutions irrégulières et ensuite organise les élections présidentielle et législatives de 2016 dans les termes constitutionnels.

Et devant ce qu'il qualifie « d'entêtement » du président de la Céni décidé de maintenir son calendrier contre vents et marées, le groupe parlementaire MLC et alliés se propose « de saisir le Conseil de sécurité qui, à son tour, devra prévenir la Cour pénale internationale des conséquences dangereuses éventuelles du comportement de l'abbé Malumalu sur la population congolaise ». [Page 12](#)

INDUSTRIES EXTRACTIVES

Plaidoyer pour la poursuite de la mise en œuvre du processus Itie

À l'issue de la douzième session d'évaluation du processus Itie/RDC tenue du 19 au 20 juin à Kinshasa, les délégués des organisations de la société civile de la RDC, œuvrant dans le secteur des ressources naturelles, ont sollicité la poursuite de la mise en œuvre du processus Itie en RDC en prenant toutes les mesures nécessaires, en particulier le décaissement régulier et à temps des ressources financières requises pour la réalisation des activités prévues dans la feuille de route 2014.

Ils ont sollicité du gouvernement la signature du décret révisé portant création, organisation, fonctionnement et mise en œuvre du processus Itie dans le pays et la prise en compte des propositions formulées par la société civile quant à ce. Ces ONG ont, en outre, relevé des avancées et des déficits dans ce processus dont l'application des recommandations permettra au pays d'être bien coté. [Page 13](#)

MUSIQUE

Fally Ipupa poursuit son œuvre de charité

Le musicien congolais, les Togolais de Toofan et le groupe nigérian P Square ont récemment offert des habits et de la nourriture à quelques enfants de l'orphelinat le bon Samaritain de Niamey. Invités par l'entreprise Airtel Niger afin de se produire ensemble le week-end dernier dans un giga

concert à Niamey, ces artistes ont profité de leur passage dans la capitale nigérienne pour poser ce geste de charité. Depuis la création Fally Ipupa Fondation (FIF), l'artiste congolais s'investit de plus en plus dans les œuvres de bienfaisance.

À la tête de sa fondation FIF lancée au mois

de juin dernier à Kinshasa lors d'une grande soirée de gala et d'un match de football qu'ont livré quelques grandes stars du football africain, la star congolaise fait de l'aide aux différentes couches de la population vivant dans le besoin son cheval de bataille. [Page 14](#)

BOXE

Le Congolais Yuri Kalenga, nouveau champion du monde WBA

Le boxeur professionnel congolais Yuri Kalenga est devenu, depuis le 21 juin à Monaco, le nouveau champion du monde des lourds-légers en version WBA. Il a battu aux points, à l'unanimité des trois juges, le Polonais Mateusz Masternak, au terme d'un combat de douze rounds qui s'est déroulé au

casino de Monte Carlo, en présence du Prince Albert de Monaco. C'est une victoire importante pour le poulain de l'ancien champion d'Europe franco-congolais, Joseph Jo Kimpwani.

Arrivé en France en 2011 en provenance de Kinshasa, Yuri Kalenga avait été pris en

charge par le team Kimpwani qui l'a mené dans vingt et un combats dont quinze avant la limite et une défaite. À noter que Yuri Kalenga vient, par ailleurs, de signer un contrat avec le Team Kimpwani de Dunkerque-Gravelines dans le nord de la France. [Page 14](#)

ÉDITORIAL

Entreprises

Ce qui ressort avec le plus de netteté de la crise que traversent aujourd'hui les pays dits « capitalistes », dont le type de gouvernance économique s'est imposé sur les cinq continents après l'effondrement du système communiste il y a un peu plus de vingt ans, c'est que l'entreprise n'en est toujours pas l'acteur principal. Certes, celle-ci se voit célébrée partout comme le vrai moteur de la croissance, donc de l'emploi, donc du bien-être collectif, mais l'on ne saurait dire que les mesures prises afin qu'elle joue encore mieux son rôle soient à la mesure du capital humain et économique qu'elle représente.

Il en va chez nous comme partout ailleurs dans le monde : l'entreprise, qu'elle soit petite ou grande, est présentée dans les discours comme l'acteur principal du développement durable, mais entre les mots et les actes existe un fossé qui ne tend pas vraiment à se combler. Si bien que peu nombreux sont, au final, les hommes et les femmes qui se lancent dans l'aventure quelque peu risquée de créer leur propre entreprise, ni les pouvoirs publics, ni les administrations, ni les banques, ni les organismes de crédit se montrant réellement désireux de les accompagner dans des aventures qu'ils jugent risquées et par conséquent peu rentables.

Aussi compréhensible qu'elle soit dans un pays comme le nôtre où l'on attend tout de l'État, cette situation ne saurait durer sans que les objectifs ambitieux qui sont les nôtres soient remis en question. Pour dire les choses de façon crue, il est exclu que le programme en préparation du « Chemin d'avenir 2 », évoqué ici même récemment, puisse tenir ses promesses si l'entreprise, qu'elle soit privée ou publique, ne se trouve pas, d'une manière ou d'une autre, placée au cœur du dispositif gouvernemental à venir. Or le Congo ne se positionnera dans le groupe des pays émergents que si existe au cœur de sa société une classe moyenne volontaire, ambitieuse, compétente, capable de créer et de développer des activités qui généreront des emplois, de la richesse, du bien-être.

Les exemples ne manquent pas, à travers le monde, de nations qui ont suivi et qui suivent cette voie avec un succès certain. Imitons-les, inspirons-nous de leur expérience et nous mettrons alors toutes les chances de notre côté dans la bataille qui s'engage à l'échelle planétaire pour le développement durable.

Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

La session administrative s'ouvre le 2 juillet prochain

26 affaires sont inscrites pour le Sénat alors que l'Assemblée nationale en a inscrit 20. Ce qui ressort de la Conférence des présidents qui s'est tenue ce 25 juin à Brazzaville.

Cette conférence, respectivement la 36^e et la 6^e du genre pour le Sénat et l'Assemblée, a regroupé les membres du gouvernement, les membres du bureau du Sénat, les présidents des groupes parlementaires et des commissions permanentes. Au nombre des dossiers : 11 projets de loi organique relative à la création des tribunaux d'instance de 11 districts (Allembé, Boko, Boudji, Etoumbi, Hinda, Ignié, Makabana, Makotipoko, Mindouli, Ngabé et Vindza) ; le projet de loi portant création de la Caisse des pensions des agents de l'État ; le projet de loi portant création d'un établissement public dénommé Hôtel Alima Palace. D'autres projets de loi seront également soumis à l'examen. Il s'agit, entre autres, du projet de loi autorisant la ratification du Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources



Une vue des députés au cours de la réunion

génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation relatif à la convention sur la diversité biologique ; et la proposition de loi modifiant et complétant certaines dispositions de loi 23-96 du 6 juin 1996, fixant les conditions d'entrée, de séjour et de sortie des étrangers. Outre ces affaires, il y aura des affaires internes, notamment l'apu-

rement des comptes du Sénat exercice 2013 ; les questions orales au gouvernement avec débat ; les questions d'actualité, ainsi que l'interpellation du gouvernement. Notons que la liste des affaires inscrites n'est pas exhaustive : d'autres affaires pourront s'ajouter en cours de session, comme le dispose la Constitution congolaise.

Josiane Mambou Loukoula

CINQUANTAIRE DES RELATIONS ALGÉRIE-CONGO

Les deux chefs d'État s'adressent des lettres de félicitations

Un communiqué de presse de l'ambassade d'Algérie au Congo, daté du 19 juin, indique que les chefs d'État d'Algérie et du Congo se sont écrit des lettres de félicitations à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays.

« Il me plaît de vous adresser, en cette occasion historique, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes plus chaleureuses félicitations », écrit le président algérien Abdelaziz Bouteflika, qui ajoute : « Je me réjouis, au moment où nous célébrons le cinquantenaire de cette relation féconde, de constater que nous avons pu, ensemble, mener à bon port de nombreuses actions de coopération et de solidarité et cultiver une tradition riche de dialogue et de concertation ; une évaluation qui, fait honneur aux premiers architectes de notre relation commune et crédite celle-ci de perspectives prometteuses. »

De son côté, Denis Sassou N'Guesso a réitéré sa pleine détermination et celle du gouvernement congolais « à n'épargner aucun effort en vue de la consolidation des relations et du renforcement des échanges entre les deux États et l'approfondissement de la concertation bilatérale pour la promotion de la paix et du développement en Afrique ».

Les ministres des Affaires étrangères des deux pays ont également échangé des lettres similaires. La République d'Algérie et la République du Congo ont établi leurs relations diplomatiques en 1964.

Tiras Andang

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse

Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama

Assistante : Leslie Kanga

Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutou-

mba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzou-

kouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice

Mampouya, Charlem Léa Legnoki,

Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain

Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'Agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,

Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-

signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mou-

mbélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de

service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphany Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,

Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo / Tél. : (+242) 05

532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau

75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

ZONES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES

Les Brasseries du Congo affichent leur intérêt

Le directeur de l'usine de Brazzaville, Denis Martin, s'est renseigné sur les opportunités qu'offre cette politique du gouvernement. Il a été reçu, le 25 juin par le ministre à la présidence, chargé des Zones économiques spéciales (ZES), Alain Akouala Atypault



Denis Martin et Alain Akouala Atypault lors de leur entretien (© Adiac).

« Aujourd'hui, on est loin d'envisager de faire quelque chose, on se renseigne sur les avantages liés aux zones économiques spéciales, la faisabilité des projets à long terme et ce qu'elles peuvent apporter de plus à notre usine », a indiqué Denis Martin.

Les sites qui abriteront les ZES sont : Brazzaville, Pointe-Noire, Oyo-Olombo et Ouesso. Selon le ministre chargé de ce projet d'industrialisation, chaque ZES aura une vocation particulière qui transparaîtra à travers les projets d'infrastructures.

En 2014, c'est la ZES d'Oyo-Olombo qui sera d'abord lancée, avant celle de Pointe-Noire. Pour cette première zone, l'étude de faisabilité conduite par le cabinet Surbana International Consultants de Singapour a été achevée et les conclusions ont été rendues publiques en juin 2013.

Installée au Congo depuis 1952, la société Brasco fabrique toute une gamme de boissons alcoolisées (Primus Guinness, Turbo King...) et non alcoolisées (Coca Cola, Fanta). Elle importe également des bières (Heineken, Amstel, etc.).

Lopelle Mboussa Gassia

EXPLOITATION PÉTROLIÈRE

Eni prévoit d'investir 1,5 milliard de dollars en 2014 au Congo

Le groupe pétrolier italien Eni va investir, fin 2014, 1,5 milliard US pour l'exploitation de l'important gisement découvert dans le bloc Marine XII, à 17 km au large des côtes congolaises.

« Cette année, nous allons investir presque un milliard et demi de dollars. Nous avons de très importants investissements au Congo. L'autre chose importante pour le Congo, c'est le développement du gaz pour satisfaire les besoins en énergie du domaine minier », a déclaré le 24 juin le président-directeur général du groupe, Claudio Descalzi, au sortir d'une audience avec le chef de l'État congolais, Denis Sassou N'Guesso.

Le gisement Nene Marine représenterait, selon la société pétrolière, plus de 2 milliards de barils de pétrole et plus de 30 milliards de mètres cubes de gaz.

Le début de la production du puits est prévu pour la fin de cette année. Eni est présent au Congo depuis 1968. Il est le deuxième opérateur pétrolier, après le groupe français Total E&P. Sa production s'élève à environ 105 000 barils de brut par jour.

Le Congo représente, tout comme le Mozambique, un important partenaire d'Eni en termes d'investissement.

Guy-Gervais Kitina

PORT AUTONOME DE BRAZZAVILLE

Les tâcherons dénoncent des irrégularités dans le calcul de leurs indemnités de licenciement

Rassemblé le 25 juin à la direction du port autonome de Brazzaville et ports secondaires à la faveur d'un sit-in, le personnel journalier de cette structure a haussé le ton. Il accuse la hiérarchie de ne pas avoir respecté le droit du travail dans le calcul des indemnités de licenciement et d'avoir unilatéralement décidé des montants.

Recrutés officiellement au port autonome de Brazzaville et ports secondaires en qualité de tâcherons, ces journaliers, dont certains totalisent quatorze ans d'activité, ont été pris de court par la décision du gouvernement de suspendre purement et simplement leurs activités en les licenciant.

Ces 120 jeunes, en majorité des manutentionnaires, attendent leurs indemnités de licenciement, pour lesquelles une commission a été installée, dirigée par le ministre de l'Économie fluviale et des voies navigables, Gilbert Mokoki. Des montants jugés dérisoires. Les journaliers sont montés au créneau suite à une note publiée par cette même commission, annonçant le paiement de leurs indemnités, le vendredi 27 juin. Prenant connaissance de cette note,

ils se sont rendu compte que les montants qui leur étaient alloués — de 800 000 à 2 000 000 FCFA par personne — étaient insuffisants compte tenu du nombre d'années qu'ils avaient passées à travailler dans cette structure, mais aussi des services qu'ils avaient rendus à l'État.

Selon eux, ces montants, qu'ils jugent dérisoires, ont été calculés et/ou arrêtés arbitrairement, sur la base d'aucune

« Pendant quatorze ans pour certains, nous n'avons perçu qu'une prime journalière, appelée prime de panier, qui s'élevait à 1 200 FCFA, et à la fin du mois, il n'y avait pas de salaire »,

loi. « Pendant quatorze ans pour certains, nous n'avons perçu qu'une prime journalière, appelée prime de panier, qui s'élevait à 1 200 FCFA, et à la fin du mois, il n'y avait pas de salaire », a souligné Frédéric Ondeyi, vice-président du personnel journalier du port autonome.

Les tâcherons pensent surtout que la commission, installée par le ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Rodolphe Adada, n'a pas travaillé avec objectivité, et n'a pas appliqué les règles du droit

de travail.

Refusant en bloc de percevoir cet argent ce vendredi, ils exigent la reprise à zéro des activités de cette commission, avec l'implication du ministère du Travail ainsi que de tous les partenaires techniques, afin de recalculer ces indemnités selon les textes en vigueur. « Nous ne sommes pas venus ici pour faire la guerre, nous sommes plutôt venus demander à notre direction

de composer une équipe qui va reprendre le travail, en associant la direction générale du Travail, le ministère du Travail, celui des Transports, afin qu'ensemble, nous recalculions ces droits. C'est notre principale revendication aujourd'hui », a renchéri Frédéric Ondeyi.

Ces journaliers envisagent une marche pacifique en direction de la présidence de la république, si une solution n'est pas trouvée immédiatement.

Firmin Oyé

BANQUE MONDIALE

L'étude sur les inégalités sera révisée

La vulgarisation du rapport d'étude sur les inégalités hommes-femmes dans les domaines de l'éducation et de l'emploi en République du Congo pourrait intervenir en septembre prochain. En attendant sa validation, le document a fait l'objet d'une discussion technique pour garantir sa qualité, qui a débouché sur sa révision.

Le groupe de la Banque mondiale (BM) a organisé le 25 juin, à Brazzaville, un atelier de restitution technique du document. Celui-ci s'est consacré à identifier les poches d'inégalités dans ces domaines, à les circonscrire puis à proposer des options de solutions appropriées. L'étude a été réalisée à la demande du ministère de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, comme appui à la production des données statistiques fiables.

Le gouvernement et la BM se sont mis d'accord pour une étude diagnostique sur la situation du genre au Congo, en s'appuyant sur des enquêtes existantes. Le résultat est visible, réalisé avec les données primaires des enquêtes : Emploi 2009, ECOM 2011 et EDS 2011. Cette étude pose la problématique de l'inégalité Genre dans les domaines de l'éducation et de l'emploi. Elle propose des recommandations d'ordre politique. « Ce rapport arrive à point nommé. Dans quelques mois, sera lancé le processus d'évaluation de la politique nationale Genre et son plan d'action en vue de formuler une nouvelle approche sur la question », a com-

menté le directeur de cabinet de la ministre, Ludovic Oniangué.

Il a indiqué qu'il serait opportun de penser à garantir la triple compatibilité pour la mise en œuvre de cette politique nationale. Par conséquent, l'aide des données fiables quantitative et qualitative s'avère indispensable. « Cette étude devrait nous permettre de poser un diagnostic idoine de la situation actuelle, de cerner les obstacles psychologiques et sociologiques et d'identifier les problèmes récurrents pour proposer les alternatives de solutions correspondantes sous forme de recommandations », a précisé Ludovic Oniangué.

Quelques points du rapport

Selon le rapport, le système éducatif au Congo est caractérisé par un taux élevé de fréquentation des filles au primaire et l'absence de différence de genre à ce niveau. Le document relève cependant que les taux d'achèvement restent généralement bas pour le primaire et le secondaire, avec un taux d'abandon pour les filles plus élevé que pour les garçons. Il indique que les enfants vivant en milieu rural et/ou issus de ménages moins aisés sont plus exposés à des taux élevés de redoublement et de faibles taux d'achèvement ; les filles étant plus vulnérables à ces conditions. Sur le plan du marché du travail, il ressort des tendances que les jeunes Congolais, en particulier les femmes, ont peu de possibilités d'emploi. Le manque de diversification de l'économie et un secteur privé peu développé sont des obstacles importants à la création d'emplois.

Mettre l'accent sur la femme

Les femmes entrent sur le marché du travail à un plus jeune âge que les hommes, mais elles sont beaucoup moins susceptibles de travailler après 22 ans. Le fait que les femmes commencent à travailler plus jeunes pourrait être lié à l'abandon précoce de leurs études. Entre autres constats, il existe une corrélation positive entre le niveau d'instruction et le chômage, mais aussi entre le niveau d'instruction et l'emploi dans le secteur formel. L'analyse détaille cet aspect en notant que le taux de chômage est plus faible chez les personnes moins éduquées, d'une part, et que, d'autre part, la poursuite des études améliore sensiblement les chances de trouver un emploi dans le secteur formel, où les salaires sont plus élevés. Selon la BM, les différents constats évoqués dans le rapport permettent de mieux comprendre l'origine des inégalités de genre et de souligner que les obstacles à l'épanouissement de la femme congolaise le sont aussi au développement économique du Congo. Dans une étude effectuée en 2007, la BM avait souligné que les femmes constituaient un capital intéressant pour toute économie qui se veut émergente. « Il est clair que sans régler les obstacles à l'épanouissement de la femme congolaise, l'aspiration pour un développement économique et social ne sera qu'illusion », a déclaré le représentant résidant par intérim de la BM, Amadou Oumar Ba. « Les défis sont certes nombreux, mais pas insurmontables et je sais pouvoir compter sur l'engagement des autorités congolaises pour y faire face », a-t-il conclu.

Nancy France Loutoumba

OFFRE D'EMPLOI
Code : BZV5/06/2014

CHARGE DES APPLICATIFS METIERS

Afin de répondre à ses objectifs de croissance, BGFIBank CONGO, recherche un informaticien chargé des applicatifs métiers

Descriptif du poste

Rattaché(e) au Département Maintenance Applicative et Suivi des Projets vous devez, dans le cadre de vos fonctions, apporter à l'utilisateur final une aide en matière d'utilisation des applicatifs métiers en période de déploiement ou en régime de croisière, et contribuer à résoudre toute difficulté que celui-ci rencontre

Vos principales missions

- Traitement des demandes d'intervention et incidents liés aux applications métiers (amplitudes immo, achats, GRC, Signature) ;
- Assistance de premier niveau aux utilisateurs des applicatifs métiers ;
- Assurer une qualité de service aux utilisateurs et la garantir dans les délais fixés ;
- Exploitation quotidienne de la monétique.

Descriptif du profil

- Vous avez une formation supérieure de type Ecole ou équivalent universitaire, de niveau Bac+4/5 et au-delà en informatique, en maintenance informatique, de développeur, d'analyste programmeur, d'analyse et conception des systèmes ;
- Vous justifiez idéalement d'une expérience de 4 ans et plus dans la gestion des applicatifs bancaires ;
- Vous avez une bonne capacité d'analyse et de synthèse, organisé et rigoureux, doté(e) de qualités rédactionnelles et relationnelles, vous êtes également force de proposition ;
- Une bonne connaissance de l'anglais serait appréciée.

Constitution du dossier de candidature (documents obligatoires)

- Un CV actualisé et détaillé ;
- Une lettre de motivation ;
- Copie certifiée du dernier diplôme et ou attestation.

Contact :

Cette offre vous intéresse ? Merci de postuler à l'adresse suivante en spécifiant le poste à pourvoir dans l'objet du mail :

recrutement.bgfibankcongo@bgfi.com

Validité de l'offre : jusqu'au 5/07/2014



www.bgfi.com



BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir

OFFRE D'EMPLOI
Code : BZV7/06/2014

JURISTE DE BANQUE CONFIRME

Afin de répondre à ses objectifs de croissance, BGFIBank CONGO, recherche un(e) juriste confirmé(e).

Descriptif du poste

Rattaché(e) au Service Administration Juridique, vous devez, dans le cadre de vos fonctions, vous assurer de la formulation et du traitement des actes atypiques, des incidents, de la documentation juridique et des assurances de BGFIBank CONGO dans le respect des procédures en vigueur.

Vos principales missions

- Veiller à la conformité juridique des dossiers d'engagement de crédit ;
- Rédiger et mettre à jour les contrats commerciaux ;
- S'assurer de la formalisation des actes hypothécaires par les notaires suite à l'octroi d'un crédit ;
- Formaliser et procéder à l'authentification des actes sous seings privés ;
- Assurer la veille juridique des lois et règlements en vigueur ;
- Traiter les demandes d'incidents des comptes (saisies, ATD,...) ;
- Négocier les polices d'assurances avec les professionnels de l'assurance.

Descriptif du profil

- Vous avez une formation supérieure de type Ecole ou équivalent universitaire, de niveau Bac+4 en Droit des Affaires, droit privé... ;
- Vous justifiez idéalement d'une expérience de 3 ans ou plus en tant que juriste ou avez exercé dans un cabinet, département ou service juridique d'un établissement bancaire ;
- Vous avez une bonne capacité d'analyse et de synthèse, organisé et rigoureux, doté(e) de qualités rédactionnelles et relationnelles, vous êtes également force de proposition ;
- Une bonne connaissance de l'anglais serait appréciée.

Constitution du dossier de candidature (documents obligatoires)

- Un CV actualisé et détaillé ;
- Une lettre de motivation ;
- Copie certifiée du dernier diplôme et ou attestation.

Contact :

Cette offre vous intéresse ? Merci de postuler à l'adresse suivante en spécifiant le poste à pourvoir dans l'objet du mail :

recrutement.bgfibankcongo@bgfi.com

Validité de l'offre : jusqu'au 05/07/2014



www.bgfi.com



BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir

OFFRE D'EMPLOI
Code : BZV4/06/2014

ASSISTANT(E) EXECUTIVE

Afin de répondre à ses objectifs de croissance, BGFIBank CONGO, recherche un(e) assistant(e) exécutive pour la Direction Générale.

Descriptif du poste

Rattaché(e) à la Direction Générale, vous devez, dans le cadre de vos fonctions, assister le Directeur général dans ses tâches d'administrateur et assurer l'interface de communication entre les services et la Direction Générale.

Vos principales missions

- Assurer les fonctions classiques d'assistantat de direction (accueil des clients, orientations des communications téléphoniques, gestion du courrier,...) ;
- Rédiger et présenter à partir de consignes écrites ou orales, les documents sous forme appropriée (lettre, rapport, mémo, synthèse de texte et documents,...) ;
- Assurer la gestion du temps et des contacts du hiérarchique (Agenda, déplacement, réunions, Rendez-vous,...) ;
- Contribuer à l'organisation des réunions et comités (convocation, réservation ou location de salle, prise de note, compte rendu...);
- Collecter, exploiter, organiser et tenir à jour les informations commerciales, financières ou administratives demandées et les présenter sous forme de documents de synthèse (fichiers, graphiques, tableaux statistique, fiches documentaires,...).

Descriptif du profil

- Vous avez une formation supérieure de type Ecole ou équivalent universitaire, de niveau Bac+4/5 en Banque, Finance, Gestion, Droit... ;
- Vous justifiez idéalement d'une expérience de 4 à 5 ans et plus dans le domaine financier ou bancaire de préférence ;
- Vous avez une bonne capacité d'analyse et de synthèse, organisé et rigoureux, doté(e) de qualités rédactionnelles et relationnelles, vous êtes également force de proposition ;
- Vous êtes bilingue (Anglais/Français) ;
- Vous maîtrisez les outils Pack office (Word, Excel, Power Point, Access,...).

Constitution du dossier de candidature (documents obligatoires)

- Un CV actualisé et détaillé ;
- Une lettre de motivation ;
- Copie certifiée du dernier diplôme et ou attestation.

Contact :

Cette offre vous intéresse ? Merci de postuler à l'adresse suivante en spécifiant le poste à pourvoir dans l'objet du mail :

recrutement.bgfibankcongo@bgfi.com

Validité de l'offre : jusqu'au 5/07/2014



www.bgfi.com



BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir

OFFRE D'EMPLOI
Code : BZV6/06/2014

CHARGE DES ETUDES MARKETING ET DE LA COMMUNICATION PRODUITS ET SERVICES

Afin de répondre à ses objectifs de croissance, BGFIBank Congo, recherche un(e) Chargé(e) des Etudes Marketing et de la Communication Produits et Services.

Descriptif du poste

Rattaché (e) au Département Marketing, Communication et Service Clients, vous devez, dans le cadre de vos fonctions, participer à la création, à l'élaboration et à la mise en œuvre du marketing stratégique et opérationnel de l'entreprise, en tenant compte des orientations de la Direction Générale, de la Stratégie du Groupe et des procédures en vigueur.

Vos principales missions

- Réaliser les études marketing (études de marché/d'opportunités, analyses,...) ;
- Réaliser les actions de veille concurrentielle / Economique / stratégique / Technologique ;
- Assurer la communication des produits et services de la banque ;
- Garantir la disponibilité et la visibilité des produits et services d'appel ;
- Anticiper sur les évolutions du marché et les besoins de la clientèle ;
- Appuyer le service écoute client dans la réalisation des enquêtes satisfaction.

Descriptif du profil

- Vous avez une formation supérieure de type Ecole de commerce ou équivalent universitaire, de niveau Bac +3/4 en Communication, Marketing et Action Commerciale ;
- Vous justifiez idéalement d'une expérience de 3 ans et plus dans le domaine du Marketing et de la Communication ;
- Vous avez une bonne capacité d'analyse et de synthèse, organisé et rigoureux, doté (é) de qualités relationnelles, de rédaction et de présentation de dossier ;
- Vous avez une bonne capacité d'analyse et de synthèse, organisé et rigoureux, doté (é) de qualités relationnelles, de rédaction et de présentation de dossier ;
- Une bonne connaissance de l'anglais est vivement souhaitée.

Constitution du dossier de candidature (documents obligatoires)

- Un CV actualisé et détaillé ;
- Une lettre de motivation ;
- Copie certifiée du dernier diplôme et ou attestation.

Contact :

Cette offre vous intéresse ? Merci de postuler à l'adresse suivante en spécifiant le poste à pourvoir dans l'objet du mail :

recrutement.bgfibankcongo@bgfi.com

Validité de l'offre : jusqu'au 5/07/2014



www.bgfi.com



BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir

IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

« C'est le peuple qui fait l'histoire. Ce sont les gens qui sont les véritables héros, c'est eux qui sont la source de notre force ».

Xi Jinping, président chinois, Le Nouvel Observateur, le 16 novembre 2012

* « Ce sont les citoyens qui possèdent la meilleure vision du problème social et de sa résolution, encore faut-il qu'ils disposent d'un cadre où ils peuvent se mêler de l'organisation de leur vie. »

Maurice Vigier, militant syndicaliste et associatif, Front de gauche, Humanité, 14 avril 2014

« Le match nous dit, avec éclat, que, dans un monde où les biens sont en quantité finie, le malheur des uns est la condition du bonheur des autres (Mors tua, vita mea). »

Christian Bromberger, ethnologue, auteur de Le Match de football, Le Monde diplomatique, juin 1992

« Pour assurer une sécurité durable, le désarmement et un dialogue politique inclusif sont des étapes essentielles. »

Babacar Gaye, Officier général sénégalais, chef du Bureau intégré des Nations unies pour la consolidation de la paix en Centrafrique, Le Soleil, 24 juin 2014

« L'intégration régionale n'est plus une option mais une nécessité inéluctable dans un monde globalisé. »

Fathallah Sijilmassi, secrétaire général de l'Union pour la Méditerranée (UpM), AtlasInfo, 25 juin 2014

« Quand on gouverne, on prend des risques. »

Ramtane Lamamra, ministre algérien des Affaires étrangères, RFI, le 25 juin 2014

INSTITUT INTER-ETATS DE LOUDIMA

L'ouverture prévue en septembre

L'Institut inter-États de formation technique et professionnelle de Loudima, situé dans la localité de Kitaka, à environ 18 km du district de Loudima (département de la Bouenza), ouvrira ses portes au mois de septembre prochain. La cérémonie d'inauguration sera présidée par les chefs d'État du Congo et de la Namibie.

Depuis quelques mois, les deux pays multiplient les échanges pour préparer l'inauguration de cet institut par les deux présidents. C'est à ce titre que le premier conseil d'administration de l'établissement, qui regroupe les experts des deux pays, se tiendra le 3 juillet à Loudima. L'information a été donnée le 25 juin par le ministre de l'Enseignement technique, professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Serge Blaise Zoniaba, au terme de l'entretien qu'il a eu avec la délégation namibienne.

« Tout est quasiment prêt pour que

les deux chefs d'État viennent inaugurer cet établissement. Nous allons, avec la partie namibienne, nous rendre à Loudima dans quelques jours pour une avant-dernière évaluation », a expliqué le ministre.

Cet institut technique et professionnel va proposer des formations pour les métiers de bâtiment, mécanique, électricité, maçonnerie, agriculture, coiffure, couture, boulangerie... La capacité d'accueil est de 640 étudiants. L'institut commencera, dans sa phase expérimentale, avec deux cents élèves venus des deux États. L'école, à vocation internationale, s'ouvrira au fil des années à d'autres États. L'entrée se fera par voie de concours à partir du niveau seconde.

L'Institut inter-États de Loudima est né de la volonté des présidents congolais et namibien. Il est situé sur le site de l'ancien camp de la South-West African People's Orga-

nisation et a servi, pendant la lutte de libération des peuples d'Afrique australe, de refuge aux personnes venues de Namibie avant son indépendance. Il y a quelques années, les présidents Denis Sassou N'Guesso et Hifikepune Pohamba ont décidé de transformer ce centre en institut de formation technique et professionnelle pour les deux États. Les travaux de réhabilitation ont débuté en 2007 et sont aujourd'hui exécutés à 90%.

La réhabilitation de ce centre, avec la construction de nouveaux bâtiments, a coûté 13,2 milliards FCFA, financés à parts égales par le Congo et la Namibie. Des contributions complémentaires de l'ordre de 1,896 milliard ont été apportées par le Congo et des crédits de 500 millions sont ouverts dans le budget 2014. La Namibie se propose aussi de faire un apport additionnel pour les travaux de pavage du site.

Tiras Andang

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les parents des étudiants rapatriés de Kinshasa à la recherche de solutions

À l'issue de la rencontre organisée le 23 juin, à la mairie de Mougali, à Brazzaville, les parents de ces étudiants ont mis en place une commission de suivi de vingt membres, dirigée par Philibert Obambet.

Elle a pour mission de rencontrer la hiérarchie pour trouver une solution à l'arrêt brusque des études de leurs enfants expulsés de Kinshasa, en réponse à l'opération « Mbata ya Bakolo », lancée à Brazzaville en avril dernier.

La réunion a été présidée par le comité de suivi des étudiants, dirigé par Ulric Alban Kalla, son vice-président, Kleiz Ebata, et le secrétaire général du comité, Najah Ronell Mazikou dans l'objectif de sensibiliser les parents à la situation préoccupante de leurs études. Les étudiants ont expliqué qu'ils avaient recensé 1 330 de leurs condisciples à Brazzaville et que d'autres se trouveraient encore à Kinshasa. Ils ont dit se sentir abandonnés par les autorités qui sont restées muettes depuis leur retour au pays. Le secrétaire général du comité de suivi des étudiants, Najah Ronell Mazikou, a donné lecture du cahier des revendications, rédigé après leurs échanges



Les parents des étudiants en assemblée générale (© Adiac)

dumois d'avril, qui porte sur des garanties sécuritaires, académiques et sociales.

Ils souhaitent du gouvernement qu'il garantisse leur sécurité ; joue l'apaisement médiatique entre les deux pays ; intervienne pour que leurs passeports soient rendus ; prenne en charge les frais académiques et les étudiants n'ayant pas de parents à Brazzaville ; assiste financièrement les étudiants y compris non-boursiers. Parmi les revendications figure également la question de leur palmarès et leur réorientation dans les filières existant ou

pas au Congo en tenant compte du niveau de chacun.

Après cet exposé, les parents ont été indignés de cette situation. Certains ont émis des craintes quant au rapatriement de leurs enfants, et ont souhaité contacter les associations des parents d'élèves et étudiants du Congo pour trouver des pistes de solutions. D'autres ont félicité les étudiants de la maturité dont ils faisaient preuve en les associant à leur démarche et les ont invités à laisser l'affaire entre les mains des autorités qui pourront rechercher d'autres partenaires pour leurs études.

Lydie Gisèle Oko



FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
PDG02	Renforcement des capacités de planification des élus locaux	5 jours	07 au 11 juillet 2014
EP01	Gestion efficace des archives et classements	5 jours	14 au 18 juillet 2014
GMP13	Techniques de négociation des contrats des marchés publics	3 jours	15 au 17 juillet 2014
FF2	La pratique de l'audit fiscal et contrôle interne	5 jours	21 au 25 juillet 2014
GRH03	Outils et méthodes d'évaluation des compétences	4 jours	22 au 25 juillet 2014
EP04	Assurer la fonction d'assistant (e) de direction	5 jours	28 au 25 juillet 2014

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91

E-mail : iprc@iprc-training.org

Site web : www.iprc-training.org

BP: 537 Brazzaville - République du Congo



LETTRE D'INVITATION

ITB-CEDAP-001-2014

Construction d'un nouveau forage d'eau à Tandou Mboma, district de Tchiamba Nzassi, département de Pointe-Noire

Chère Madame / Cher Monsieur

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) vous invite par la présente à soumissionner dans le cadre du présent appel d'offres (AO) relatif à l'objet sus-référencé.

Le présent AO inclut les documents suivants :

- Section 1-la présnète lettre d'invitation
- Section 2-les instructions destinées aux soumissionnaires (incluant la fiche technique)
- Section 3-le tableau du cadre du devis quantitatif et estimatif
- Section 4-le formulaire de soumission
- Section 5-les documents établissant l'admissibilité et les qualifications du soumissionnaire
- Section 6-le formulaire de soumission technique
- Section 7-le formulaire de barème de prix
- Section 8-le formulaire de garantie de soumission
- Section 9-conditions particulière de l'offre
- Section 10- contrat de services professionnels, incluant les conditions générales du PNUD.

Votre offre, comprenant une soumission technique et un barème de prix, sous plis fermés et séparés, doit être conformément à la section 2.

Nous vous prions de bien vouloir adresser une lettre d'accusé

de réception au PNUD à l'adresse suivante :

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Angle avenue Foch /rue Behagle, centre ville

A l'attention de : Monsieur le Représentant Résident

Ladite lettre doit être reçue par le PNUD au plus tard le 22 juillet 2014 et indiquer si votre société entend déposer une soumission. Si tel n'est pas le cas, le PNUD vous serait reconnaissant d'en indiquer la raison pour les besoins de la tenue de nos dossiers.

Si vous avez reçu le présent AO dans le cadre d'une invitation directe du PNUD, sa transmission à une autre entreprise nécessite que vous en notifiez le PNUD.

Dans l'hypothèse où vous auriez besoin d'explication, nous vous invitons à contacter la personne désigner dans la fiche technique ci-jointe en qualité de coordonnateur des questions liées au présent AO.

Le PNUD attend avec intérêt votre soumission et vous remercie d'avance de l'attention que vous portez aux opportunités commerciales proposées par le PNUD.



Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous **accompagnons** pour tous vos **besoins** en **assurances**.

ASSURANCE AUTOMOBILE
ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE
ASSURANCE MALADIE
ASSURANCE VOYAGE
ASSURANCE TRANSPORT
ASSURANCE GLOBALE BANQUE
ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
ASSURANCE INCENDIE
ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
Protégez votre entreprise dès maintenant!

AFR/CONGO

TerraTech
Le leader de l'Informatique

Promotion Spéciale

Onduleur APC 650 VA
Prix : **55.000** TTC

Cartouche HP 21 N/C
Prix : **13.500** TTC

Cartouche HP 122 N/C
Prix : **8.500** TTC

Imprimante tout-en-un HP Deskjet 1050
A **49.000** TTC

Spécificités

- * Impression, Numérisation, Copie
- * A4; A5; A6; B5; C5; C6; DL; Enveloppes; Cartes
- * 1 port USB 2.0 haut débit
- * Jusqu'à 14 ppm en noir, 10 ppm en couleur
- * Garantie 1 an

Revendeur agréé **acer**

Av. Alphonse Fandere, Immeuble CNSS, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
00242 05 381 34 34/ 06 881 34 34 - info@terratech-cg.com - www.terratech-cg.com

acer HP Dell Epson Microsoft APC iPad SONY Brother Genetec

ALIMENTATION ET SANTÉ

LES INTOXICATIONS ALIMENTAIRES

Les intoxications alimentaires ont plusieurs causes mais les risques bactériologiques représentent à eux seuls 90% de cas. En règle générale elles sont dues à des micro-organismes qui ont contaminé l'aliment à la source, lors de sa manipulation ou de sa conservation. On peut limiter ces cas d'intoxications en observant des règles d'hygiène strictes.

Les risques bactériens sont favorisés par le taux de multiplication intense des micro-organismes à température ambiante. Ce qui explique le risque que représentent certains organismes pathogènes comme les salmonelles dont la reproduction se fait à une très grande vitesse, une population de salmonelles peut passer de 100 à 1 milliard en 2 jours). Les troubles peuvent être particulièrement graves chez les enfants, les hommes âgés et les femmes enceintes. Les effets sur l'organisme humain sont provoqués par les bactéries elles-mêmes et/ou par la libération des toxines qu'elles sécrètent. Dans ce cas on parle d'intoxication.

Les salmonelles représentent la cause bactérienne la plus fréquente des intoxications. Les aliments contaminés et donc en cause sont surtout la viande, les œufs et les produits laitiers. Les troubles se manifestent par les diarrhées avec vomissements et douleurs abdominales.

La listériose due elle à un micro-organisme appelé *Listeria monocytogenes* peut se développer dans la croûte des fromages à pâte molle, la charcuterie, les légumes ou la viande crue. Elle peut provoquer des fausses couches chez les femmes enceintes. La toxine botulique produite par une bactérie appelée *Clostridium botulinum* est mortelle, elle paralyse les muscles respiratoires. La contamination est due à des conserves mal stérilisées. Elle est par bonheur rare aujourd'hui.

Le colibacille *Escherichia coli* se trouve normalement dans notre intestin quoique certaines souches provenant de la viande ou du lait cru puissent devenir pathogènes. Le staphylocoque *Staphylococcus aureus* peut contaminer les aliments généralement par l'intermédiaire des personnes présentant des plaies infectées mal protégées, en libérant des toxines dans l'aliment pouvant résister à la chaleur et provoquant chez le consommateur des nausées et diarrhées.

Mais en dehors des bactéries, il y a d'autres sources d'intoxications alimentaires par d'autres microbes. Les virus qui sont également concernés par les intoxications alimentaires sont des unités vivantes de nature nucléoprotéique de taille très inférieure aux bactéries. Les virus de l'hépatite par exemple sont au nombre de 5 dont le virus A est contenu dans la salive et les selles et donc transmis par des aliments mis accidentellement en contact d'eau contaminée.

Les mycotoxines, c'est-à-dire des toxines sécrétées par des champignons microscopiques à l'instar des aflatoxines produites par certaines souches d'*Aspergillus flavus*. Les algues microscopiques dangereuses (*Alexandrium minutum*, *Dinophysis succulus* etc...) vivant dans le plancton et pouvant être présentes dans les huîtres, les moules etc... représentent aussi une source sérieuse d'intoxications pour l'homme. En définitive, le consommateur gagnerait beaucoup à bien choisir qualitativement ses aliments.

Par Ange KOUNKOU, Président de l'Association pour la Promotion des Industries Agroalimentaires au Congo (APIAC)

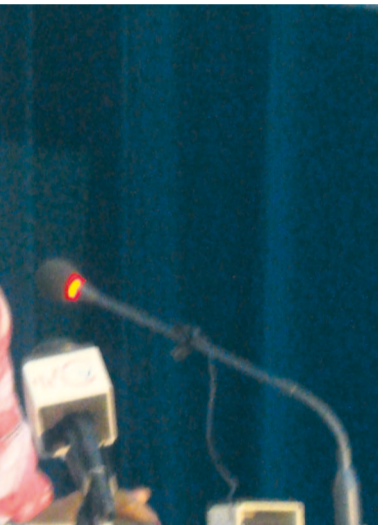
DÉBAT

Quelle est la situation de la veuve au Congo ?

La question a interpellé la Fondation Ikia qui a mobilisé différents acteurs, experts et veuves à l'occasion de la journée mondiale consacrée à cette catégorie de femmes. Reformulée autrement, la problématique a nourri le thème de cette rencontre, « Halte aux mauvais traitements infligés aux veuves », organisée le 24 juin.

Ce débat visait avant tout à sensibiliser et informer les veuves en situant la thématique dans leur vécu et dans sa dimension juridique, sociologique et

économique. C'est devant la ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité, Émilienne Raoul, et de nombreuses personnalités que les différents intervenants ont pré-



Jocelyne Milando

senté la situation des veuves au Congo et les tortures qu'elles subissent. Le véritable ennemi de la femme congolaise reste la coutume. Jocelyne Milando, juriste, a exposé sur « la nécessité d'un cadre juridique pour la femme veuve au Congo ». Un thème qui n'a pas laissé indifférent le nombreux public venu à cette occasion. « Il existe un cadre juridique pour que les femmes ne soient pas privées de leurs droits, mais le véritable ennemi de la femme congolaise, c'est la coutume », a-t-elle expliqué. « Il faut que les choses changent et il faut que les femmes apprennent aussi à parler avec

ne pas se résigner, a-t-elle dit, et les obliger à dire le droit. À cet égard, Jocelyne Milando s'est félicitée de l'initiative de la Fondation Ikia-Sassou, qui a annoncé la construction prochaine d'une Maison de la veuve, qui va aider les veuves démunies sur les questions juridiques et judiciaires. « Les requêtes qu'on dépose devant la justice sont payantes, et parfois ces mamans n'ont même pas dix mille francs », a-t-elle souligné.

La communication du sociologue Chetel Kouango s'est focalisée sur « le rôle de la femme veuve dans nos sociétés ». Une veuve est avant tout une femme, a-t-il souligné, et le rôle de la femme dans la société est bien connu. Les exemples sont légion prouvant que, de façon générale, leur vulnérabilité naturelle est prise en compte au Congo. Quant à l'abbé Hildvert, qui a pris la parole en dernier, il a évoqué « les veuves et les orphelins dans la Bible ». « La promotion des droits de la veuve et de l'orphelin est une urgence dans notre société qui entre progressivement dans l'ère de la modernité. Cette promotion est conforme à la volonté de Dieu telle qu'elle est citée dans les Saintes Écritures », a-t-il estimé. Et d'ajouter : « La veuve et l'orphelin ne peuvent donc être un obstacle pour le développement de la société. Bien au contraire, le développement exige qu'on les prenne en considération, qu'on respecte leur dignité et leurs droits. Eux aussi participent à divers degrés au développement de la société. »

Guillaume Ondzé

FISTULE OBSTÉTRICALE

Les sages-femmes annoncent de nouvelles stratégies de lutte

L'Association des sages-femmes du Congo a annoncé, le 25 juin à Brazzaville, avoir lancé de nouvelles stratégies de repérages des femmes fistuleuses et de lutte contre la fistule obstétricale afin de sauver la santé de la mère et celle de l'enfant.

« Il s'agit d'aller dans les localités reculées et dans celles qui sont éloignées des centres de santé intégrés, c'est-à-dire dans les villages dont l'accès est difficile, afin de faire un travail d'identification des femmes atteintes de la fistule », a indiqué Gabrielle Okouya, membre de l'Association des sages-femmes du Congo.

L'initiative de l'association fait suite au refus d'un nombre important de femmes souffrant de fistule de se présenter dans les centres de santé et dans les hôpitaux pour leur prise en charge où pour une opération chirurgicale.

« La fistule est une affection répugnante. Très souvent, les femmes qui sont atteintes ont honte et préfèrent aller chez les marabouts, chez les féticheurs alors que la guérison n'est possible qu'à l'hôpital. C'est la raison pour laquelle nous avons élaboré

cette nouvelle stratégie », a-t-elle expliqué.

Souvent, les sages-femmes et les cliniques médicales privées sont montrées du doigt par les communautés pour ne pas assurer un suivi rigoureux de la femme enceinte prête à accoucher. Ce manque de suivi occasionne parfois des fistules.

« La responsabilité de la sage-femme est claire et toutes les sages-femmes ne sont pas à mesure de faire ce qui est en leur pouvoir pour sauver les femmes enceintes pendant l'accouchement. Dans les cabinets médicaux privés, où il y a souvent des aides accoucheuses, il y a parfois des complications, en raison du retard à nous envoyer les femmes proches de l'accouchement, ce qui occasionne des cas de fistule », a ajouté Gabrielle Okouya.

Face à la pléthore de cabinets médicaux privés, où parfois le matériel manque et le personnel est peu qualifié, l'Association des sages-femmes du Congo, par l'entremise de Gabrielle Okouya, recommande au gouvernement d'assainir le secteur. Elle a également plaidé pour une aide matérielle auprès du gouvernement.

« Nous souhaitons que les autorités nous aident. Parfois il manque du matériel dans les salles d'accouchement, et nous sommes obligées de nous débrouiller avec les moyens du bord », a-t-elle conclu.

L'Association des sages-femmes du Congo assure la sensibilisation dans les villages en faveur des communautés et des acteurs influents (chefs de villages, imams, marabouts, accoucheuses traditionnelles). Elle conseille aux femmes de se faire suivre médicalement pendant leur grossesse, de pratiquer exclusivement l'allaitement maternel, d'espaçer les naissances, et les sensibilise à la problématique des fistules obstétricales.

Rappelons que la fistule obstétricale est une lésion généralement causée par un travail prolongé et difficile. La pression prolongée qu'exerce la tête du bébé contre le bassin de la mère interrompt l'afflux du sang dans les tissus qui entourent la vessie, le rectum et le vagin, entraînant la nécrose du tissu. Un trou peut se former entre le vagin et la vessie, ou entre le vagin et le rectum, ce qui provoque une incontinence urinaire ou fécale. Mais on peut éviter ce traumatisme par la césarienne.

Fortuné Ibara

OFIS
RESEAUX & TELECOMS

LE TELEPHONE DE BUREAU NOUVELLE GENERATION

EN LIGNE AVEC LE SUCCES : Poste OMNITOUCH 8082 My IC PHONE



NE PERDEZ AUCUN APPEL DE VOS CLIENTS.

AUGMENTEZ LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITE.

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-ort.com

www.ofis-reseaux-telecoms.com

- Ecran tactile de 7 pouces rétroéclairé
- Intelligence du Smartphone sur votre téléphone de bureau
- Personnalisation de la page d'accueil
- Carnet d'adresse, conférence, messagerie
- OMNITOUCH 8082, équipement SIP
- Combiné Bluetooth



Tél.: 01 600 0000

Agence de Brazzaville

Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

Tél.: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

Pointe-Noire Paris

6 vols par semaine
dans les deux sens

à partir de

480 000 FCFA TTC*

Aller/Retour

* Offre soumise à conditions



Offre
valable
pour tout achat
avant le **15 Juillet**
2014

 **ECAir**
Bienvenue chez vous.

Contact: 06 509 0 509

www.flyecair.com / e-mail: relationclients@flyecair.com

Suivez nos activités sur  

DÉVELOPPEMENT

L'aide française « à bout de souffle », selon Emmanuel Faber

Commandé par le gouvernement français, le rapport sur l'innovation dans l'aide au développement est favorable à l'inclusion du secteur privé dans le financement du développement, sur fond de baisse du budget de l'aide publique au développement (APD).

Présenté au lendemain de l'adoption par l'Assemblée nationale du projet de loi sur la politique de développement, le rapport est direct : la mise en œuvre de l'aide française au développement n'est plus adaptée aux réalités d'aujourd'hui.

« L'aide au développement telle qu'elle est aujourd'hui a été mise en place il y a un demi-siècle, à une époque où les BRICS n'existaient pas et où le décollage économique de l'Afrique n'avait pas eu lieu », a souligné Emmanuel Faber, co-auteur du rapport, qui dénonce une aide « à bout de souffle ».

« D'une logique d'aide à une logique de financement »

Pour Emmanuel Faber, « le rêve des 0,7% du revenu national brut (RNB) des pays de l'OCDE consacré à l'aide au développement ne sera jamais atteint. Même la France, qui fait pourtant figure de bon élève avec 0,46%, n'atteindra probablement jamais cet objectif ». Maintes fois réitéré par la France, l'objectif de 0,7% du RNB consacré à l'aide au développement « est maintenant inscrit dans la loi sur le développement et nous allons l'atteindre », a affirmé de son côté le secrétaire d'État au développement et à la Francophonie, Annick Girardin. Pour la directrice générale de la mondialisation, du développement et des partenariats au Quai d'Orsay, Anne-Marie Descôtes, il faut passer « d'une logique d'aide à une logique de financement ».

Bien que sévère, ce constat ne fait que répondre à une réalité de baisse globale de l'APD. L'APD française a connu une baisse de 10% en 2013, selon l'OCDE. Cette tendance devrait se poursuivre, étant donné que le gouvernement français cherche à économiser 50 milliards sur la période 2015-2017 afin de réduire son déficit. « Même s'il force un peu le trait, [...] ce rapport] part du constat que la structure de nos ressources d'aide au développement n'est pas optimale face à la complexité des défis qui se posent à nous, que ce constat ira en accentuant, et que nous devons donc innover », a reconnu Annick Girardin.

Pour une meilleure coordination avec le secteur privé

Le rapport présente un certain nombre de propositions concrètes visant à mieux organiser l'aide au développement, et établit plusieurs priorités : la lutte contre le sous-emploi massif des jeunes Africains, le lancement d'une initiative en faveur de l'agriculture familiale ou encore la création d'un laboratoire d'urbanisme social en Afrique subsaharienne. Mais les auteurs mettent aussi l'accent sur les défauts d'organisation de l'aide. « Il devient de plus en plus difficile de risquer l'argent du contribuable », explique Emmanuel Faber. L'autre critique porte sur la difficulté d'évaluer l'efficacité de l'APD de la France, répartie entre plusieurs canaux.

« Un outil est à l'étude »

Les entreprises françaises qui souhaitent investir dans des projets de développement se retrouvent souvent bloquées par l'absence de statut juridique adapté. Principal problème : l'absence d'outils juridiques et financiers pour encadrer les coalitions d'acteurs rassemblant des organisations de la société civile, des entreprises, des collectivités locales, des ONG, etc. Le rapport préconise la création d'une facilité de l'économie inclusive pour le développement permettant de structurer le soutien public aux coalitions d'acteurs. En mettant en place cet outil, Emmanuel Faber pense qu'il sera possible de mobiliser davantage de financements. Selon lui, en lançant une facilité financière destinée à accompagner la partie risquée des investissements nécessaires, l'aide au développement pourrait voir son impact se multiplier. « Il faudrait lancer cette facilité rapidement avec quelques dizaines de millions d'euros pour qu'elle puisse être testée sur quelques projets », a insisté Emmanuel Faber. « Un outil est à l'étude », a assuré Annick Girardin.

Noël Ndongo

OFFRE D'EMPLOI

SERVTEC Brazzaville recherche : un (1) responsable HSE travaux publics ; un (1) responsable laboratoire travaux publics ; un (1) responsable topographe travaux publics ; trois (3) mécaniciens engins travaux public.

Poste à pouvoir immédiatement envoyer vos candidatures à : dany.brailon@servtec-congo.com ou déposer : immeuble Mucodec la gare 2ème étage.

CINÉMA

Le film « Éviter » inscrit aux festivals de Shanghai et de Beijing de 2015

Ce film, qui n'a jamais existé en Afrique et dont le mérite a été reconnu par la fédération africaine de Wushu, fait du Congo la première nation dans les arts martiaux chinois en Afrique. Il est l'œuvre de Dzibril Stève Kouma, produit par la maison Can de Côme Arsène Ntsan.



Une vue des assistants lors de la séance de projection du film

C'est après un long séjour de formation en Chine que Dzibril Stève Nkouma, de retour au pays, a eu l'idée de tourner ce film. Il a coûté plus de 50 millions FCFA.

Le film « Éviter » a été présenté déjà à l'auditorium du ministère des Affaires étrangères de Brazzaville devant 800 personnes, en présence de Luc Bendza, premier vice-président de la fédération internationale de Wushu, et de l'actrice Li Ran, représentant le cinéma chinois. Il sera projeté dans les tout prochains jours à l'Institut français du Congo de Brazzaville, puis à Pointe-Noire, et dans d'autres villes du Congo, selon son acteur principal.

Ce premier long métrage tourné et réalisé en Afrique, a expliqué Dzibril Stève Kouma, coréalisateur et acteur principal, parle du concept chinois : Éviter.

« Dans la vie, nous vivons pour toujours éviter quelque chose. Si nous mangeons, c'est pour éviter la faim ; si nous nous soignons c'est pour éviter de mourir ; si nous étudions, c'est pour éviter l'ignorance. Au finish, tout ce que nous faisons c'est pour éviter quelque chose. Ce titre, nous explique donc pourquoi nous étudions et pratiquons les arts martiaux. C'est donc sûrement pour éviter quelque chose : les faiblesses de notre corps. »

Très impressionnant, les Chinois ont apprécié la beauté de ce film ainsi que la technologie mise en exergue.

Un autre film en vue

Dzibril Stève Kouma envisage de tourner un autre film avec la championne de Chine, d'ici à septembre prochain. Le tournage commencera en Chine

pour se terminer au Congo. L'acteur congolais a lancé un appel aux autorités congolaises : « Je demande aux autorités congolaises de prêter une attention particulière au cinéma et de penser à des salles de projection du cinéma. Parce que la culture congolaise dégage le cinéma. Il ne faut pas non plus perdre de vue que l'art cinématographique fait l'évolution d'un pays. Le Nigeria est la première puissance africaine, mais il est très développé dans le cinéma. C'est le cas pour la Chine et les États-Unis qui sont de grandes puissances et qui sont très développés dans le domaine cinématographique. D'où, cette invite aux autorités congolaises à jeter un regard sur le cinéma dans notre pays. »

Bruno Okokana

EXPOSITION

Le collectif « L'Afrique dessinée » expose le samedi 28 juin à Arcueil

L'exposition de l'Afrique dessinée présente une sélection de travaux d'artistes africains et européens : bandes dessinées, papiers découpés, peintures, sculptures, photographies et documentaire filmé.

Cette exposition est le résultat de dix mois de résidence artistique au centre culturel Anis Gras, le lieu de l'autre, une distillerie du XIXe siècle réhabilitée en espace artistique et culturel et gérée par Ecart, une association de la ville d'Arcueil. Quatre membres du collectif ont développé leurs projets artistiques au quotidien dans cet espace : Adjim Danngar (Tchad), Adjé Ati-

kossi (Togo), Silvia Pacucci (Italie) et Zou (France). Ils sont rejoints par d'autres membres du collectif L'Afrique dessinée pour cette exposition : Simon-Pierre Mbumbo (Cameroun), Al'Mata (RDC), Giada Gugli (Italie), Maïa Ghattas (France), Armella Leung (Madagascar) et Titi Faustin (Côte d'Ivoire).

L'aventure de l'Afrique dessinée démarre en 2001 avec la rencontre de Christophe Ngalle Edimo et Simon-Pierre Mbumbo, une aventure collective qui fédère un réseau de dessinateurs et de scénaristes. Le but de cette association est de témoigner des réalités de l'Afrique par le dessin, de faire connaître la bande dessinée africaine, de favoriser les échanges entre les artistes

et de monter des projets communs. Les dix exposants montreront leurs projets en cours, qu'ils agissent de bandes dessinées, d'illustrations, de vidéos, de photos, de peintures ou de sculptures. Adjim Danngar, exposé en janvier dernier à la Librairie-Galerie Congo, présentera une collection de papiers découpés intitulée « Blue note » dédiée à la musique. Il a exploré, dans le cadre de cette résidence, le dessin au cutter : le résultat est étonnant de finesse et de précision. À vos agendas !

Samedi 28 juin de 14h à 20h. Entrée libre. Anis Gras, le lieu de l'autre - 55, avenue Laplace à Arcueil (RER B : station Laplace-Maison des examens)

Pauline Pétesch

EFFECTUEZ LA MAINTENANCE PREVENTIVE

pour 15.000 Frs

jusqu'au 31 août 2014

Protégez votre ordinateur



KD Computer

- Nettoyage complet
- Sauvegarde des données
- Élimination des virus
- Installation Antivirus 2014⁽¹⁾
- Réparation hard + soft
- Réparation du réseau^{New(1)}
- Déblocage de mots de passe Windows XP / Vista / 7
- Récupération des données perdues (clés, disques durs)^{New(1)}
- Vérification durée de vie disque dur^{New}



Bzv 04 475 88 41 / 06 668 90 11 - Kin +243 89 93 20 131

849 rue Voula Plateau des 15 ans (vers Pharmacie Jagger) - email : kdcomputer2011@hotmail.fr

PARIS / FRANCE

Un hommage à l'écrivain Jean-Baptiste Tati Loutard

À l'approche du 5e anniversaire de la mort de Jean-Baptiste Tati Loutard, la Maison de l'Afrique à Paris a été le premier lieu d'un hommage à l'illustre écrivain congolais à l'initiative de Rudy Malonga.

Le samedi 21 juin, avec deux semaines d'avance sur l'anniversaire du départ de Jean-Baptiste Tati Loutard, disparu le 4 juillet 2009 à Paris, une cinquantaine de personnes a pu assister à la conférence débat consacrée à l'un des auteurs qui a porté haut les couleurs de la littérature congolaise. Autour du thème « Jean-Baptiste Tati Loutard, quatre décennies en littérature », la rencontre culturelle a permis à l'assistance de revisiter l'œuvre et le parcours de l'écrivain, de mesurer son empreinte sur la littérature congolaise, de saluer son action pour la promotion de la culture congolaise, de relire quelques-uns de ses poèmes comme « Eve congolaise », « Baobab », « À un chanteur mort » et de débattre sur ces thèmes.

Récipiendaire du Grand prix littéraire d'Afrique noire, Africa Okigbo Prize for Poetry, Tchicaya U'Tamsi, Simba, Jean-Baptiste Tati Loutard a eu une carrière littéraire de

haut vol qui ne tombera pas dans l'oubli. Il nous a laissé le riche héritage de dix recueils de poèmes, trois recueils de nouvelles, deux romans, un essai et une anthologie, a rappelé Rudy Malonga, organisateur et modérateur de l'événement, dans son mot introductif.

La première table-ronde animée par les écrivains Marie-Françoise Moulady et Jean Aimé Dibakana s'est articulée autour de la vie, l'œuvre et l'imtemporalité des scènes de vie congolaises dans l'écriture de Jean-Baptiste Tati Loutard. Le parcours scolaire et l'itinéraire professionnel de l'écrivain ont été évoqués pour mettre en lumière son rôle dans la fratrie de la littérature congolaise de l'époque, fratrie constituée entre autres par les écrivains Sylvain Bemba, Henri Lopes, Maxime Ndebeka, Emmanuel Dongala, qui a fonctionné comme un groupe d'idées et de relecture de manuscrits, accompagnant et facilitant l'éclosion de talents d'écrivains comme Sony Labou Tansi.

L'occasion était tout indiquée pour se pencher sur les thèmes abordés dans ses nouvelles et dans le roman « Le Masque de chacal », publié en 2006, dans lequel l'auteur peint à sa manière la société congolaise :



Groupe d'écrivains à la sortie de l'hommage à Jean-Baptiste Tati Loutard le 21 juin 2014 à Paris

scènes de vie courantes (cupidité, infidélité, mise au placard d'un journaliste qui aurait mal présenté le journal...) d'une actualité saisissante encore aujourd'hui.

À travers les œuvres poétiques de l'écrivain, Noël Kodja Ramata et Aimé Eyengué ont démontré à quel point le pays natal constitue l'un des ressorts de la poésie de l'homme de Ngoyo et son patriotisme. Jean-Baptiste

Tati Loutard a écrit des poèmes sur la mer, la terre des ancêtres, le fleuve, etc. De nombreux poèmes ont été lus dont certains peu connus, traduits en langue roumaine, extraits de l'anthologie « Du Congo au Danube » de Marilena Lica-Massala, parue en 2011.

Liss Kihindou a poursuivi, honorant la mémoire de l'auteur prolifique qui a beaucoup

fait pour la littérature. Par son expérience poétique et ses aphorismes, il est l'un des rares écrivains congolais à avoir consacré dans son œuvre une place considérable « à la réflexion et la méditation sur la création artistique comme élément primaire du réel du créateur ». Sa communication, empruntant à plusieurs reprises les mots de l'écrivain congolais, était un bel hommage au « farfouilleur des étoiles et fouilleur des ombres » qu'il a été.

Le poème de Jean-Baptiste Tati Loutard « À un chanteur mort », dédié à Franklin Boukaka, musicien congolais disparu trop tôt, a permis de composer la musique qu'il a aidée à promouvoir en tant que ministre de la Culture et président de l'UNEAC (Union nationale des écrivains et artistes du Congo). L'occasion était idéale, en ce 21 juin, fête de la musique, pour que Jackson Babingui lui rende à son tour hommage en entonnant, avec le talent qui le caractérise, « Ata ozali vili, ata mungala, ata mokongo » de Franklin Boukaka. Joie et émotion ont irradié alors toute l'assistance. Ainsi s'est achevée, en cette superbe journée d'été, la rencontre-hommage à Jean-Baptiste Tati Loutard.

Marie Alfred Ngoma

SCLOG

Société Commune de LOGistique

OFFRE D'EMPLOI

La Société Commune de Logistique "SCLOG" dont le siège social est au dépôt ex Hydro-Congo Mpila à Brazzaville.

Recherché pour ses installations 14 opérateurs polyvalents (H/F).

Lieux d'emploi : Dépôt SCLOG (Brazzaville, Pointe-Noire, Loutété, Mossendjo, Dolisie, Oyo, Ouesso et Impfondo).

Formation : le candidat (H/F) devra avoir un Bac technique ou scientifique (series C et D).

Toutefois, les niveaux BTS et DUT acceptés.

Missions : intégrer les équipes d'exploitation des dépôts de la SCLOG avec pour tâches principales :

- réceptionner les xagons citernes, les barges et les tankers ;
- charger et décharger les camions citernes.

Le tout dans le respect des procédures, des normes HSE et réglementaires sur le site.

Conditions :

- être de nationalité congolaise ;
- être âgé de 25 à 30 ans.

Les dossiers de candidature (lettre de motivation, curriculum vitae, diplôme, récépissé de l'ONEMO et prétentions) sont à faire parvenir aux directions départementales ONEMO et sites CLOG des localités citées ci-dessus.

Un test de sélection des candidats sera organisé à Brazzaville et à Pointe-Noire à des dates qui seront communiquées aux candidats.

Date limite de réception des dossiers : 7 juillet 2014.



Fait à Brazzaville, le 18 juin 2014

Frederik DE VOS
Directeur Général

Rotary

ROTARY INTERNATIONAL
CLUBS DE BRAZZAVILLE
DISTRICT 9150
BP 61 BRAZZAVILLE - CONGO



ROTARY INTERNATIONAL CLUBS DE BRAZZAVILLE DISTRICT 9150

BP 61 BRAZZAVILLE – CONGO

Les ROTARY Clubs de Brazzaville organisent ce 28 juin 2014 à 19h30 à l'hôtel Olympyc Palace une soirée de mobilisation de fonds en faveur des bénéficiaires des actions des Clubs ;

PAF : 30.000 F CFA la personne ;

50.000 F CFA le couple

Lieu de vente des cartes : Hôtel Olympyc Palace ;

Contacts : 00 242 06 622 82 87

00 242 06 661 20 82

Soyez les bienvenus

Identifiez
votre entreprise !!!



Livraison badges
24 H chrono

- Badge en PVC
- Badge avec carte à puce
- Badge à piste magnétique



Bzv 04 475 88 41
06 668 90 11
Kin +243 89 93 20 131

849 Rue Voula Plateau des 15 ans (vers Pharmacie Jagger) - email : kdcomputer2011@hotmail.fr

HANDBALL

Le championnat départemental momentanément interrompu

La compétition a connu une trêve du fait des Jeux universitaires de l'ONSSU.

Le Championnat départemental de Brazzaville de handball, ouvert le 21 juin, se poursuivra après les Jeux de l'Office national du sport universitaire et scolaire (ONSSU). Ceux-ci prendront fin le vendredi 27 juin. Le calendrier du championnat a été modifié car ces jeux se disputent au stade Alphonse-Masamba-Débat et au stade annexe, les terrains où sont prévues les rencontres du tournoi départemental, excepté celui d'Abo Sport. En outre, certains athlètes qui étudient dans les établissements engagés dans l'ONSSU défendent les couleurs de leurs écoles respectives. Le réajustement du calendrier du championnat départemental était donc obligatoire. Les dates des rencontres restent à fixer.

Pour rappel, les premiers matchs du championnat départemental se sont disputés samedi dernier. En juniors dames, Abo Sport a pris le dessus sur Asel 24 à 18. Dans l'autre rencontre, les seniors dames d'Asel ont vengé leurs juniors en l'emportant sur Patronage 37 à 21.

Le calendrier peut être modifié, mais pas la composition des poules. Ainsi, chez les seniors hommes, Association brazzavilloise, Avenir du rail, Caïman, Diables noirs, Étoile du Congo, Inter 1 et Inter 2 partagent le groupe A. Chez les dames, Abo Sport, Asel, Cara, étoile du Congo, Immaculée, Inter, Patronage vont en découdre tour à tour dans le groupe B. Par ailleurs, dans la catégorie des juniors hommes, Association brazzavilloise, Club 57, Diables noirs, Étoile du Congo, Inter et Caïman seront aux prises dans le groupe C. Chez les juniors dames, Abo Sport, Asel, Cara et Patronage vont se mesurer.

Rominique Nerplat Makaya

CÔTE D'IVOIRE / COUPE DU MONDE 2014

Le sélectionneur Sabri Lamouchi démissionne

Les Éléphants de la Côte d'Ivoire ont buté face à la Grèce dans leur mission d'assurer une qualification historique pour le second tour de la Coupe du monde Brésil 2014. Ils se sont inclinés 1-2 avec pour conséquence la démission de leur entraîneur Sabri Lamouchi.

Comme en 2006 et 2010, l'histoire de la Côte d'Ivoire au mondial s'est arrêtée au premier tour, même en étant dans un groupe à sa portée. Les Éléphants n'ont pas d'excuse car, contrairement aux deux précédentes éditions, ils sont tombés dans un groupe jouable dans lequel se trouvent la Colombie, le Japon et la Grèce. Les Éléphants avaient pourtant les arguments à faire valoir pour confirmer au continent tout le bien qu'on pensait d'eux. Dès l'entame, les Éléphants, qui confirment, entretenaient l'espoir de tout le continent. Menés au score, 0-1, face au Japon, les hommes de Sabri Lamouchi trouvaient des ressources pour faire basculer le match à leur compte (2-1). Contre la Colombie, leur défaite 1-2 s'est jouée sur un petit détail. Malgré cette déconvenue, la Côte d'Ivoire gardait la main dans ce groupe C. À défaut d'une victoire, un nul suffisait aux Éléphants pour rendre au continent africain toute

sa fierté. Le gouvernement a joué sa partition en doublant la prime en cas de victoire devant la Grèce qui n'avait jusqu'alors pas ouvert son compteur à but. Comme face au Japon, les Ivoiriens, qui ont concédé un but avant la pause, ont fait montre d'une bonne réaction pour refaire leur retard, reprenant leur destin en main jusqu'à ce que l'irréparable arrive. Le penalty transformé, en toute fin du match, par Samara revoit les Ivoiriens très tôt à la maison après le Cameroun. La génération dorée des Éléphants n'a pas su mettre fin à la malédiction qui la poursuit depuis 2006 au mondial. Une malédiction qui s'est étendue sur les phases finales de la Coupe d'Afrique des nations : deux finales de la CAN perdues (2006 et 2012). C'en est trop ! Et le premier à faire les frais est l'entraîneur. Sabri Lamouchi était à la tête des Éléphants après la CAN 2012.

« Mon contrat se termine à cette coupe du monde et il n'y aura pas de suite. Vous comprenez bien pourquoi. C'est logique, alors qu'on n'a pas réussi la Coupe d'Afrique et à la Coupe du monde. On s'est investi mais mon histoire avec la Côte d'Ivoire s'arrête malheureusement », a indiqué l'entraîneur des Ivoiriens à la conférence de presse d'après match. Le technicien français fai-

sait déjà l'objet de vives critiques avant le mondial. La presse ivoirienne dénonçait souvent ses approximations.

La goutte d'eau ...

La sortie de Didier Drogha et de Gervinho n'a fait que confirmer cette thèse. Ce dernier, passeur décisif sur l'égalisation de Wilfried Bony, était encore apte à maintenir la pression dans le camp adverse. « Les Ivoiriens ont pourtant l'expérience de ce type de rendez-vous après trois coupes du monde et deux finales de la Can perdues (2006 et 2012). Dans un match, il n'y a pas que les joueurs qui doivent être concentrés. Il y a aussi tout le staff en place aussi. Le staff et le coach doivent avoir de l'expérience pour gérer ce genre de rencontres. C'est aussi la responsabilité du coach de gérer le match », a déclaré Gervinho sur RFI.

Outre la Côte d'Ivoire, l'Italie a elle aussi quitté prématurément la compétition en s'inclinant 0-1 devant l'Uruguay. La décision n'avait pas traîné. Cesare Prandelli, le sélectionneur de l'Italie a, lui aussi, annoncé sa démission en assumant comme Lamouchi ses responsabilités. Le président de la fédération italienne Giancarlo Abate a lui aussi quitté son poste.

James Golden Éloué

SPECIALE FORMATION INFORMATIQUE

Bénéficiez de toutes nos formations

+ 1 mois d'assistance gratuite⁽¹⁾

Formation
100% Pratique

• Initiation
• Avancé

Choisissez votre lieu de formation

- formation à domicile
- en entreprise
- Centre KD

- Initiation à la Bureautique
• Word • Excel • PowerPoint • Publisher
- Fonctions avancées • Excel^{New}
- Outlook (mails, contact, calendrier et agenda)^{New}
- Base de données • Access
- Gestion • Ciel Compta • Ciel
• Paye • Ciel gestion commerciale
- Ciel Compta niv2 (Immobilisation, Trésorerie prévisionnelle, Compta analytique, Tableaux de bord)^{New}
- Infographie • Retouche d'image avec Adobe Photoshop
- Initiation à l'Internet
- Formation aux réseaux
- Maintenance informatique
- Synchroniser + partager données avec smartphone et PC^{New}
- Comment configurer la sécurité AV réseau • Symantec Endpoint^{New}
- Configuration d'un moteur SMS^{New}
- Administration d'un autocom IP^{New}

(1) Offre soumise à condition



849, Rue Voula Plateau des 15 ans (vers Pharmacie Jagger) - email : kdcomputer2011@hotmail.fr

Bzv 04 475 88 41 / 06 668 90 11
Kin +243899320131



AVIS DE RECRUTEMENT

L'ONG Actions de Solidarité Internationale recherche pour son projet de prise en charge des filles vulnérables à Brazzaville un Infirmier Responsable de l'Equipe Mobile.

Responsabilités principales : planification et réalisation des maraudes de nuit et de jour dans les quartiers et les sites de prostitution, suivi des activités de l'éducateur en santé mobile (focus, suivi individualisé, sensibilisation sur le VIH/SIDA et les IST), accompagnement et suivi médical des filles du Centre d'accueil ASI, Profil recherché : Diplôme d'infirmier d'Etat; Compétences dans le domaine de la santé publique autant qu'infirmier(e); Compétences dans le domaine de la sensibilisation en santé publique, des connaissances sur le VIH/sida, hygiène, santé de la reproduction et IST; Bonne maîtrise de Word et Excel; Très bonne maîtrise du Français (lu, écrit, parlé) et des langues locales; Capacité à s'organiser, anticiper et à communiquer; Capacité à prendre des initiatives et à innover, Sens de la collaboration et du dialogue; capacité à transférer des connaissances; esprit d'équipe; Très grande intégrité morale; Responsable, disponible et autonome
Salaire proposé : salaire de base mensuel brut de 147000 FCFA + une prime de transport de 20.000 Fcfa
Constitution du dossier : CV + Lettre de motivation + Copie des diplômes ou autres attestations
Dépôt du dossier : avant le 16 juillet. Les candidatures sont à déposer sous pli fermé au bureau d'ASI : 168-170 rue Alexandry, Mpissa, Bacongo ou à envoyer par mail à l'adresse suivante : asi.brazzaville@asi-france.org



Organisation & Ressources Humaines
Formation Professionnelle
Inspection & Assistance Technique
Contrôle de Construction
Projets & Appui Institutionnel
QHSE Métrologie

Iso 9001:2008-2420001
LEEA
American Welding Society

FORMATION SUPPLY CHAIN MANAGEMENT

Du Lundi 7 au Vendredi 11 Juillet 2014

Au centre de formation APAVE Congo, Pointe-Noire

5 jours de formation - 795 000 FCFA

Venez comprendre l'importance d'aligner la chaîne d'approvisionnement à la stratégie concurrentielle de l'entreprise!

Vous saurez tout sur la logistique, depuis l'approvisionnement jusqu'à la distribution.

15% de remise pour les 5 premiers inscrits avec le code promo: log299



FORMATIONS WELL CONTROL IWCF

Le centre de formation APAVE Congo est accrédité IWCF pour les formations en Well Control Formations niveau 2: introduction, niveau 3: driller et assistant driller et niveau 4: superviseur

4 sessions de formations en Well Control:
Du lundi 07 au vendredi 11 juillet
Du lundi 14 au vendredi 18 juillet
Du lundi 11 août au samedi 16 août
Du lundi 18 août au vendredi 22 août

Informations et inscriptions au
05 530 20 14/ 05 530 00 58 ou par mail:
commerciale-formation@apavecongo.com
formation@apavecongo.com

PARTENARIAT MONDIAL POUR L'ÉDUCATION

Matata Ponyo parraine la conférence de Bruxelles

Le Premier ministre participe ce 26 juin à Bruxelles à la deuxième conférence du Partenariat mondial pour l'éducation (PME) rassemblant des experts du monde entier pour collecter des fonds visant à faciliter l'accès des enfants à l'éducation de base.

Le chef de l'exécutif national séjourne, depuis le 24 juin, en Belgique dans le cadre de la participation de la RDC à la Conférence internationale sur l'éducation organisée par l'Union européenne et le PME. Invité d'honneur et parrain de cette initiative globale qui vise à atteindre l'objectif mondial pour le développement dans le secteur de l'éducation, Matata Ponyo Mapon aura à édifier les autres États membres sur l'expérience de la RDC dont les progrès réalisés ces dernières années dans ce domaine sont un cas d'école. Il s'agira concrètement pour le Premier ministre congolais, qui est très attendu à l'ouverture de cette deuxième édition de ce forum mondial réunissant des experts du monde entier, d'impulser la collecte des fonds destinés à faciliter l'accès des enfants à l'éducation de base. En sa qualité d'invité d'honneur de cette conférence, Matata Ponyo symbolise, comme qui dirait, la vitalité de la RDC en matière d'éducation avec un budget en hausse considérable et



Matata Ponyo

des progrès enregistrés dans le secteur. Plusieurs efforts ont, en effet, été accomplis par le gouvernement Matata pour se conformer aux exigences du Partenariat mondial pour l'éducation. Il s'agit, entre autres, de l'accroissement du budget relatif à l'éducation, de la gratuité de l'enseignement primaire lancée depuis 2010, de la construction des dites mille écoles PRRIS sur fonds propres de l'État et à hauteur de cent millions de dollars et de la mécanisation progressive des enseignants du primaire.

La deuxième Conférence de reconsti-

tution et d'annonces de contributions fait suite à une première organisée à la « réunion annuelle sur l'éducation pour tous » organisée par l'Unesco le mois dernier à Mascate (Oman) au cours de laquelle Matata Ponyo avait présenté en liminaire son plan de construction de mille écoles par an sur toute l'étendue de la RDC. Au moment où les pays les plus pauvres connaissent une crise de l'éducation avec, à la clé, cinquante-sept millions d'enfants qui ne vont pas à l'école, le pas franchi par la RDC vaut une fière chandelle.

Alain Diasso

UDPS

Le nouveau directeur de cabinet d'Étienne Tshisekedi a eu son baptême de feu

Successeur d'Albert Moleka, l'Abbé Théodore Tshilumba a fait sa première apparition publique à la réunion de la Ligue des femmes de l'UDPS tenue le 21 juin au siège du parti situé à la 10e rue/Limete.

Étienne Tshisekedi vient de trouver un successeur à Albert Moleka qui assumait les fonctions de son directeur de cabinet et porte-parole jusqu'à sa déféstation. Le nouveau promu est un religieux en la personne de l'Abbé Théodore

Tshilumba. Ce dernier a fait sa première apparition publique dans le cadre de ses nouvelles fonctions mardi dernier à la permanence du parti située à la dixième rue Limete. Il a dû représenter Étienne Tshisekedi à une réunion de la Ligue des Femmes de l'UDPS. Baptême de feu pour le nouveau directeur de cabinet qui était porteur d'un message du « lider maximo » à l'endroit de la gent féminine de son parti. Ce message s'articulait essentiellement sur le combat qu'elle est censée mener pour la sauvegarde des intérêts du parti au

regard des querelles intestines qui le rongent ces derniers temps. « *Le président vous demande de se souder et d'être vigilantes. L'amour doit caractériser le parti* », a déclaré l'Abbé Théodore Tshilumba devant une assemblée des mamans hystériques. Il a prôné la réconciliation de cœurs entre tous les animateurs des organes du parti et a félicité les femmes de l'UDPS pour leur dynamisme légendaire. Théodore Tshilumba en a profité pour annoncer à l'assistance, sans plus de précision, l'imminence d'une information importante sur la marche du parti à livrer à l'option entre les mois de juillet et août. Concernant les présomés ennuis de santé d'Étienne Tshisekedi qui ont fait récemment les choux gras des journaux paraissant à Kinshasa, il a indiqué qu'il se porte bien et que tout ce qui a été rapporté à son sujet n'était que la manifestation de la peur. « *Comme un grand stratège, il se repose parce qu'il sait que d'ici là, l'impérium sera effectif* », a-t-il rassuré sous un flot d'applaudissements nourris.

A.D.



Étienne Tshisekedi

CALENDRIER ÉLECTORAL

Le groupe parlementaire MLC et alliés dénonce l'instrumentalisation de la Céni

Le regroupement politique propose que l'organe en charge des élections en RDC mette d'abord fin aux institutions hors mandat et ensuite organise les élections présidentielle et législatives de 2016 dans les termes constitutionnels.

« *Le groupe parlementaire Mouvement de libération du Congo (MLC) et alliés réitère son opposition au calendrier électoral publié par l'abbé Apollinaire Malumalu et toutes les méthodes planifiées par ce dernier afin de rééditer le hold-up électoral des échéances passées* ». Cette prise de position découle d'une déclaration

l'élection des députés provinciaux viole l'article 220 et réduit le droit de vote reconnu aux citoyens tout en favorisant l'achat des consciences. Et devant ce qu'ils qualifient d'entêtement du président de la Céni décidé de maintenir son calendrier contre vents et marées, ils se proposent « *de saisir le Conseil de sécurité qui, à son tour, devra prévenir la Cour pénale internationale des conséquences dangereuses éventuelles du comportement de l'abbé Malumalu sur la population congolaise* ». Ils comptent, par ailleurs, sur la maturité politique des membres du bureau de l'Assemblée nationale et du Sénat pour ne pas inscrire au calendrier des prochaines sessions les quatre projets



Alexis Lenga, président du groupe parlementaire MLC et alliés

du groupe parlementaire MLC et alliés rendue publique le 25 juin à l'issue d'une conférence de presse animée par le député Alexis Lenga à la place GB. Parlant au nom du groupe MLC et alliés à l'Assemblée nationale, son président Alexis Lenga a fait part des recommandations précises à la Céni censée lui permettre de sauver ce qui peut l'être encore. Pour le MLC et alliés, le fait de commencer les élections par les urbaines, municipales et les locales « *constitue une stratégie visant à renvoyer aux calendes grecques les élections provinciales, sénatoriales et des gouverneurs qui étaient prévues en 2011 ainsi que les présidentielle et les législatives de 2016* ». Ce regroupement politique estime que cette approche dissimule mal une tentative de faire bénéficier un troisième mandat aux députés provinciaux, aux sénateurs et aux gouverneurs qui sont actuellement hors mandat parce qu'élus depuis 2006. Les élections prochaines étant la suite du processus de 2011, le groupe parlementaire MLC et alliés propose que la Céni mette d'abord fin aux institutions hors mandat et ensuite organise les élections présidentielle et législatives de 2016 dans les termes constitutionnels. Et par rapport au président de la République, il dénonce une stratégie de maintien au pouvoir au-delà de 2016 avec comme suite logique les contestations et les risques du chaos. « *Nous sommes persuadés que le moment venu, l'abbé Malumalu dira qu'il n'y a pas d'argent pour organiser ces élections dans le délai constitutionnel* », a indiqué Alexis Lenga.

En plus de cela, les députés membres du MLC et alliés considèrent que la modification du mode de scrutin pour

de lois venant du gouvernement dont trois concernent les matières électtorales et un se rapportant à quelques dispositions constitutionnelles. Ceci pour la bonne et simple raison que les matières faisant l'objet de ces projets de loi sont encore en discussion dans la classe politique.

Le groupe parlementaire MLC et alliés dénonce aussi l'instrumentalisation de la Céni et des autres institutions (Parlement et gouvernement) dans le but inavoué de torpiller le processus électoral. En témoigne la publication par la Céni du calendrier électoral alors que l'Assemblée nationale ne s'y est pas encore prononcée. Le fait pour le gouvernement d'avoir délibéré illico presto sur les quatre projets de lois susdites et de les avoir transmis rapidement au bureau de deux chambres du Parlement en exécution des options levées à Kingakati, traduit, d'après le MLC et alliés, l'assujettissement de la Céni aux caprices d'une majorité aux abois.

Évaluant la session ordinaire de mars 2014, le groupe parlementaire MLC et alliés note que seulement un quart des matières ont été traitées sur les soixante-dix inscrites au calendrier de cette session. Les matières importantes à l'instar du projet de loi organique portant programmation des installations de nouvelles provinces et la proposition de loi organique portant institution, organisation et fonctionnement de l'agence nationale de lutte contre la corruption, n'ont pas été débattues. Il en est de même du contrôle budgétaire de 2014 et du rapport annuel de la Céni conformément à l'article 28 de la loi organique régissant cette institution d'appui à la démocratie.

Alain Diasso

INDUSTRIES EXTRACTIVES

Des ONG plaident pour la poursuite de la mise en œuvre du processus Itie

Les structures ont relevé des avancées et des déficits dans ce processus, mais l'application des recommandations faites permettront au pays d'être bien coté.

Les délégués des organisations de la société civile de la RDC, œuvrant dans le secteur des ressources naturelles, ont sollicité du gouvernement la signature par le Premier ministre du décret révisé portant création, organisation, fonctionnement et mise en œuvre du processus Itie dans le pays et d'assurer que les propositions formulées par la société civile sont prises en compte. À l'issue de cette douzième session d'évaluation du processus Itie/RDC, tenue du 19 au 20 juin à Kinshasa, ils ont également sollicité la poursuite de la mise en œuvre du processus Itie en RDC, en prenant toutes les mesures nécessaires, en particulier, le décaissement régulier et à temps des ressources financières requises pour la réalisation des activités prévues dans la feuille de route 2014.

Au groupe multipartite, ces ONG ont recommandé d'actualiser et de poursuivre la mise en œuvre de la feuille de route 2014, en tenant compte de la date butoir de publication du rapport Itie 2012, fixée au 31 décembre 2014; de procéder préalablement à la mise à jour de l'étude de cadrage avant l'élaboration des termes de référence et le recrutement du conciliateur indépendant et de lancer, dans un bref délai, le processus de collecte

des données pour le rapport Itie 2012. Ces ONG ont aussi appelé à la mobilisation et la mise à la disposition des organisations de la Société civile engagées dans le processus Itie, des ressources financières requises pour la dissémination du rapport 2011 et l'adoption dans un bref délai du projet de décret révisé portant création, organisation, fonctionnement et mise en œuvre du processus Itie en RDC et s'assurer que les propositions formulées par la société civile sont prises en compte.

La société civile a, en outre, sollicité du groupe multipartite de s'assurer que le groupe de travail de suivi est réellement opérationnel et dispose d'une méthodologie de travail et de s'assurer que toutes les parties prenantes ont des documents de travail à temps et participent de manière efficace aux réunions. Elle l'a enfin demandé de s'assurer que le rapport annuel d'activités 2013 est disponible et partagé aux parties prenantes avant le 1er juillet 2014.

De leur côté, ces organisations se sont engagées à finaliser l'élaboration du Code de conduite des acteurs de la société civile au groupe multipartite de la RDC afin de l'adopter à la treizième session d'évaluation du processus Itie et de mobiliser des ressources auprès des partenaires et du gouvernement afin d'assurer davantage notre participation effective au processus Itie en RDC.

À l'issue de cette réunion, la société civile, après analyse du processus Itie dans le pays, a noté des progrès significatifs. Elle a, en effet, souligné que

le rapport complémentaire, adopté par le comité exécutif et envoyé au secrétariat international de l'Itie a permis d'éclairer toutes les zones d'ombres contenues dans le rapport Itie 2011.

Cependant, la RDC a rempli toutes les mesures correctives exigées par le conseil d'administration de l'Itie pour son admission au statut de pays conforme, tel que constaté aussi par le secrétariat international dans son rapport d'examen.

Ces organisations ont aussi relevé que le plan de travail annuel 2014, discuté et adopté par le comité exécutif, est en train d'être mis en œuvre avec l'appui du gouvernement et des partenaires et que le renforcement des capacités de parties prenantes, notamment sur la nouvelle norme et la fiscalité, se poursuit.

Ainsi ces ONG de la société civile intervenant dans le secteur des ressources naturelles ont entamé les échanges sur le Code de conduite des acteurs de la société civile au groupe multipartite de la RDC.

En dépit des avancées significatives relevées, les délégués de ces ONG ont néanmoins relevé certaines faiblesses.

Pour eux, le processus de collecte des données pour le Rapport Itie 2012 accuse déjà un retard sérieux, alors que l'étude de cadrage du rapport Itie 2012 n'est pas encore faite. Les participants à cette session ont également regretté la non-actualisation de la feuille de route pour la production du rapport Itie 2012, etc.

Lucien Dianzenza

PRIX ROLEX À L'ESPRIT D'ENTREPRISE

500.000 francs suisses à chacun des cinq jeunes lauréats

Le prix a été remporté par les jeunes originaires de l'Afrique, de l'Inde, de l'Europe et du Moyen-Orient pour leur permettre de concrétiser leurs projets.

Tous âgés de 30 ans ou moins, ces cinq jeunes issues de l'Inde, du Rwanda, du Cameroun, de l'Italie et de l'Arabie Saoudite ont impressionné le jury par leur esprit d'entreprise et leur capacité à utiliser la technologie de manière novatrice, rapporte African press organization (APO). Ce communiqué révèle que ces jeunes ont été choisis parmi les 1.800 candidats du monde entier par un jury international de huit experts reconnus. En retour, ils gagnent 500.000 francs suisses chacun pour concrétiser leur projet.

« Cette année a été marquée par un nombre record de projets provenant de jeunes candidats. Nous sommes fiers de présenter les nouveaux lauréats et de les accompagner dans leurs travaux qui sont une grande source d'inspiration », déclare Rebecca Irvin, directrice des programmes philanthropiques de Rolex qui estime que ces cinq jeunes sont sans aucun doute des exemples à suivre. Outre la somme d'argent qui lui est allouée, chaque jeune lauréat bénéficie d'une campagne publicitaire internationale pour son projet, intègre la communauté des anciens Lauréats et membres de Jury des Prix Rolex, et reçoit un Chronomètre Rolex, précise ce communiqué.

Créés en 1976 pour célébrer le 50^e anniversaire du Chronomètre Oyster, les prix Rolex à l'esprit d'entreprise ont pour vocation d'encourager celles ou ceux qui, par leur talent et dynamisme, cherchent à changer le monde de manière novatrice dans cinq grands domaines : sciences et santé, techniques appliquées, exploration et découvertes, environnement et préservation du patrimoine culturel. Cependant, les Prix Rolex Jeunes lauréats ont été lancés en 2010 pour récompenser les jeunes visionnaires à un moment-clé de leur carrière. Il y a lieu de signaler que les deux programmes philanthropiques phares de Rolex sont gérés depuis le siège de la société de Genève. Il s'agit des Prix Rolex à l'esprit d'entreprise et le Programme Rolex de mentorat artistique qui réunit, dans sept disciplines, différents jeunes talents et grands maîtres accomplis pour une année de collaboration.

Gypsie Oissa Tambwe

LIVRES

Gustave Tshilumba énonce la perception de la foi chrétienne au Kasayi

Le propos du prêtre de l'Archidiocèse de Kananga dans son ouvrage de 492 pages paru ce mois chez L'Harmattan porte sur « une narration d'un récit unifié de Dieu pour engendrer l'homme-pêcheur à la vie de témoin qui habite en vérité les gestes qu'il pose et les paroles qu'il prononce ».

Le père Gustave Tshilumba Washara Bukhama nous rapporte que « la foi chrétienne des Kasayens ne vient pas de l'audition d'une parole que Dieu leur adresserait seulement aujourd'hui ». En fils du terroir ayant une pleine connaissance de la croyance partagée par les natifs de cette partie du pays, il affirme qu'elle procéderait « avant tout de leur tradition ». Et selon cette perspective, « Dieu a parlé jadis lorsqu'il fait passer à l'existence la totalité ». Et donc, contrairement à la pensée chrétienne « qui invite à rendre compte de sa foi-adhésion donnée à la Parole de Dieu reçue d'une révélation », souligne le prêtre, les Kasayens ont fait l'expérience inverse. C'est dire que d'une foi chrétienne bâtie à partir de leur croyance ancestrale, « ils ont été amenés par les missionnaires à passer



à une foi engendrée par une autre tradition » ensuite. Laquelle tradition « affirme que Dieu a parlé jadis à Abraham, aux patriarches, qu'il a parlé plus tard aux hommes par Moïse, par les prophètes et dernièrement par Jésus ».

L'issue de ce « passage » dont parle le père Gustave Tshilumba dans Dieu au Kasayi. Passage d'une expérience humaine à la révélation biblique « se caractérise par une configuration bicentrique dans laquelle le nouvel univers religieux est écartelé entre l'ancien et le nouveau ». Comme voie

de sortie de ce qu'il tient pour une « vie d'amphibie », il propose dès lors une option nouvelle. Elle est construite sur ce qu'il lui a convenu de présenter comme étant « une narration d'un récit unifié de Dieu pour engendrer l'homme-pêcheur à la vie de témoin qui habite en vérité les gestes qu'il pose et les paroles qu'il prononce ». Ici, il est désormais question pour l'humain de se comporter en responsable après avoir reçu du divin le pouvoir de venir à bout de tout. Dieu au Kasayi

Passage d'une expérience humaine à la révélation biblique soutient dès lors que dans ce contexte, il se trouve donc face à « un Dieu qui dit aux Nègres : corrigez en vous l'idée que je suis un Créateur qui intervient, à tout moment et de l'extérieur; dans son œuvre; je vous ai tout confié; dès la fondation du monde, ma Parole vous a tout livré, ma Parole a tout dévoilé à votre savoir-faire, à votre capacité de communication avec autrui et à votre désir du bonheur; à vous de jouer en étant enchaînés au service de l'amour car sans ce corrélat, votre savoir est raffinement de la barbarie et de la torture réciproque ».

Nioni Masela

Programme des obsèques

Thy René Essolomwa Nkoy ea Linganga Junior

Les familles Essolomwa Nkoy et Bomboko informent les parents, amis et connaissances du programme des obsèques de M. Thy René Essolomwa Nkoy ea Linganga Junior, décédé le dimanche 15 juin 2014 à Kinshasa.

Il se présente comme suit :

Vendredi 27 juin

11h00 : Levée de corps à la morgue de la Clinique Ngaliema
12h00 : Exposition à la résidence familiale située au numéro 11 de l'avenue Katakokombe au quartier Mbinza-Macampagne dans la commune de Ngaliema

- Recueillement
- Chants folkloriques Mongo et cantiques religieuses
- Veillée mortuaire

Samedi 28 juin

9h00 : Hommage à la résidence familiale

- Messe à la résidence familiale
- Oraison funèbre
- Témoignages

11h00 : Dépôt des gerbes de fleur

13h00 : Départ pour le cimetière de Benseke-Futi Nouvelle Cité

16h00 : Bain de consolation à la résidence familiale

Que la terre des ancêtres lui soit douce et légère

ART IN THE GARDEN

Le jardin de la primature ouvre ses portes à Congo Terre d'artistes

Parrainé par Me Liyolo, l'exposition qui se tiendra le 28 juin en fin d'après-midi, entre 15 et 18 heures, à l'occasion des 54 ans de l'indépendance servira de vitrine à une soixantaine d'artistes plasticiens de Kinshasa réunis autour d'un thème inspiré de la devise nationale, « Justice, Paix, Travail ».

Lors du point de presse tenu le 24 juin dans un coin des jardins de l'Académie des beaux-arts, Congo Terre d'artistes s'est réjoui de tenir la troisième édition de son initiative sous le patronage du Premier ministre, Matata Ponyo Mapon. Avoir pour site d'exposition le cadre prestigieux qu'est le jardin du Palais du gouvernement reste significatif pour le collectif. Quant au parrain susmentionné, il a vu en l'évènement une « opportunité de se faire connaître de l'autorité et des autorités ». En effet, pour Me Liyolo qui compte au nombre des exposants, *Art in the garden* constitue « une aventure très intéressante dont chacun devrait profiter ». Et saisissant l'occasion offerte par la rencontre avec les médias, il a sensibilisé « ses troupes » en qualité de président de l'Association congolaise des artistes plasticiens ainsi : « Allons-y avec plein de joie et d'enthousiasme, personne ne l'a fait avant. Entrer dans la cour des grands, ce n'est pas facile ». Pour sa part, le directeur général de l'Institut des musées nationaux du Congo



Le peintre Dikisongele procédant à la présentation du catalogue de la 3e édition d'Art in the garden

(IMNC), Joseph Ibongo, donnant son avis sur la tenue de la présente édition d'Art in the garden dans le jardin de la primature la tient pour l'expression du goût et de la passion personnels de l'hôte des lieux pour l'art. Et Joseph Ibongo de rappeler ici que le lieu est déjà rendu attractif par la présence des bustes des prédécesseurs du chef du gouvernement précité qu'il abrite depuis mai dernier. Une nouvelle marque indéniable de toute la solennité dont est revêtu l'espace officiel auquel Congo Terre d'artistes va contribuer au prestige le temps

de l'exposition de dessins, œuvres sculpturales et picturales.

Culture, vecteur de paix

De la brève présentation de l'exposition faite par le peintre Dikisongele, l'on pouvait retenir que le thème « Paix, justice, travail pour une société émergente » voulu évocateur s'inscrit dans une démarche commune des participants. Et de l'expliquer de la sorte : « Passion, engagement, optimisme, innovation, abondante créativité et leurs différents styles résumement leur détermi-

nation à participer à l'émergence de la RD Congo ». Du reste, le coordonnateur de Congo Terre d'artistes a épingle le fait que les initiateurs de ce collectif artistique ont à l'idée d'inclure l'art « dans les priorités du développement », quitte à ce qu'elle « favorise la construction d'une société émergente et forte qui gagne ». Dès lors, se comprend l'importance accordée à l'association des artistes congolais « à la révolution de la modernité, au monde des affaires et de la coopération internationale au travers de rencontres, fes-

tivals, biennales et exposition universelle ». Et de souligner aussi avec force que : « Au Congo, la culture est un vecteur de paix, de rassemblement, de confrontation et de dynamisme sans lesquels il n'y a pas de mouvement ».

Montré à la presse, le catalogue de la troisième édition d'Art in the garden a gardé la présentation des précédentes. Exhibé par Dikisongele, l'imprimé de quatre-vingt-deux pages a une couverture bien voyante. Sur un fond orangé se perçoit la découpe de la carte de l'Afrique mise en exergue en blanc au cœur de laquelle se distingue celle de la RDC en vert qui est suivie des inscriptions RD Congo terre d'artistes. Le descriptif de la couverture du peintre a dévoilé la symbolique des couleurs choisies qui selon ses dires devrait se percevoir ainsi : « l'orange traduit la fougue et la détermination qu'ont les artistes d'aller toujours plus loin et le vert fait référence à l'étendue d'espace vert que compte la RDC ». Et d'ajouter que « la position de la RDC au centre de l'Afrique montre qu'ils s'agit d'un positionnement dont l'on est censé tirer bien d'avantages ». En guise de conclusion, les mots « terre d'artistes » sont le témoignage que la créativité au Congo n'est pas un apanage des artistes, il renvoie à tous ceux qui par le génie participent à la construction d'une nation meilleure et soumettent la nature dans leur univers de vie.

Nioni Masela

MUSIQUE

Fally Ipupa poursuit son œuvre de charité

Le musicien congolais, les Togolais de Toofan et le groupe nigérian P Square ont récemment offert des habits et de la nourriture à quelques enfants de l'orphelinat le bon Samaritain de Niamey.



Les artistes remettant les dons

Les artistes étaient invités par l'entreprise Airtel Niger afin de se produire ensemble le week-end dernier dans un giga concert à Niamey. Ils ont ainsi profité de leur passage dans la capitale nigérienne pour poser ce geste de charité. Claudy Siar, célèbre animateur de l'émission « Couleurs tropicales » sur RFI, était également de la partie. Depuis la création Fally Ipupa Fondation (FIF), l'artiste congolais s'investit de plus en plus dans les œuvres de charité. Au mois de novembre 2013, Fally Ipupa avait offert des cadeaux aux pensionnaires de la Case des enfants de la Fondation « Children of Africa », structure créée et dirigée par la première dame ivoirienne Dominique Ouattara. L'activité s'était déroulée au lendemain du concert de Fally Ipupa livré au Palais de la Culture d'Abidjan. Lancée

au mois de juin dernier à Kinshasa lors d'une grande soirée de gala et d'un match de football qu'ont livré quelques grandes stars du football africain, FIF vise à venir en aide aux différentes couches de la population vivant dans le besoin. La première action menée par la FIF est la réhabilitation des bâtiments de l'école Saint-Jean-Baptiste de la commune de Bandalungwa où Fally Ipupa a effectué une partie de ses études. L'école a également bénéficié de cent bancs-pupitres. La FIF a démarré sur fonds propres de l'artiste. Mais les fonds nécessaires au fonctionnement de la FIF sont levés lors des concerts et d'autres évènements socio-culturels. Après l'édition 2013, la deuxième édition de la soirée de la charité FIF est en pleine préparation.

Patrick Kianimi

BOXE

Le Congolais Yuri Kalenga, nouveau champion du monde

Le Poulain de l'ancien champion d'Europe franco-congolais Joseph Jo Kimpwani est le nouveau champion du monde de boxe de sa catégorie après sa victoire aux points sur un Polonais.

Le boxeur professionnel congolais Yuri Kalenga est devenu, le 21 juin à Monaco, le nouveau champion du monde des lourds-légers en version WBA. Il a battu aux points, à l'unanimité des trois juges, le Polonais Mateusz Masternak, au terme d'un combat de douze rounds. Organisé par «Le Monte Carlo Boxing Bonanza »,

informe le manager de Yuri Kalenga, Jo Kimpwani, ce combat de boxe s'est déroulé au casino de Monte Carlo, en présence du Prince Albert de Monaco. Soulignons que Yuri Kalenga a signé un contrat avec le Team Kimpwani de Dunkerque-Gravelines, dans le nord de la France. C'est une victoire importante pour le jeune pugiliste congolais qui a réussi à battre le Polonais Masternak, boxeur professionnel expérimenté, ancien champion d'Europe avec à son actif trente-trois victoires, dont vingt-cinq par K.O, et une seule défaite, subie samedi soir face justement à Yuri Kalenga.

Yuri Kalenga est arrivé en France en 2011 en provenance de Kinshasa en RDC. Aussitôt dans l'Hexagone, il a été pris en charge par le team Kimpwani dont le promoteur Jo Kimpwani a été plusieurs fois champion de l'ex-Zaïre, d'Afrique et de France lorsqu'il s'y était installé. Kimpwani a aussi disputé le championnat du monde de boxe dans la catégorie des super légers, après s'être naturalisé français. Joseph Kimpwani a donc mené Yuri Kalenga dans vingt et un combats dont quinze avant la limite et une défaite.

Martin Engimo

DEUXIÈME TOUR DE LA RDC

Le Malgache Randrianantenaima, vainqueur de la sixième étape

Le coureur Émile Randrianantenaima du Madagascar a inscrit son nom sur la liste des vainqueurs d'étape de la deuxième édition du Tour cycliste international de la RDC en remportant la sixième étape. Et le Burkinabé Yameogo Amidou est le nouveau maillot jaune, avant la septième et dernière étape du tour qui s'est courue le 25 juin.

Le coureur malgache Émile Randrianantenaima a remporté mardi la sixième étape du deuxième Tour cycliste international de la RDC. Il a couvert les 140 km compris entre la ville de Kikwit et celle de Masima-

nimba en quatre heures, avec une moyenne de 40 km par heure. C'est la première victoire du coureur malgache sur le Tour cycliste de la RDC 2014. La deuxième position de la sixième étape a été prise par le Rwandais Nathan Byukusenge, suivi du Burkinabé Yameogo Amidou. Le premier coureur congolais de l'étape, Djanni Mayele, s'est classé à la huitième position. Le maillot jaune est passé entre les mains du coureur Yameogo Amidou, qui l'a repris du Français Noël Richet.

Le départ de la septième et dernière étape a été donné dans la matinée du 25 juin dans la commune urbano-rurale de N'Selé à Kinshasa et l'arrivée

devrait être constatée au Boulevard Triomphal, soit une distance de 50 km. Selon l'itinéraire de cette dernière étape, les coureurs devraient passer par le Boulevard Lumumba, le Boulevard Triomphal, l'avenue des Huileries, le Boulevard du 30 Juin, l'avenue de la Démocratie, ex-24 Novembre, et enfin terminer la course à nouveau sur le Boulevard Triomphal en face du stade des Martyrs.

Notons qu'aucun coureur congolais n'a remporté une étape du Tour cycliste international de la RDC, aussi bien la première que la deuxième édition. Le cyclisme congolais a donc du travail afin de progresser.

M. E.

JOURNÉE INTERNATIONALE DU MARIN

L'engagement est pris de défendre les gens de mer

Instaurée par l'Organisation maritime internationale (OMI), cette journée internationale du marin est célébrée le 25 juin. À Pointe-Noire, c'est sous la présidence du ministre en charge de la Marine marchande que les directions générales du port et de la marine marchande ont fêté cette journée sur le thème « Les gens de mer m'ont apporté... »

Les gens de mer constituent une catégorie socioprofessionnelle dont les activités se déroulent en pleine mer et de ce fait, ce sont des personnes qui, chaque jour, font face à des difficultés et des dangers pour que l'économie mondiale reste prospère. Généralement à bord de navires de commerce ou de pêche, mais aussi sur des plates-formes au large, les gens de mer ont de longues journées de travail, dans des conditions difficiles.

Le travail des gens de mer est pénible tout et leur degré de responsabilité est élevé. L'éloignement de la famille et des êtres chers pendant des mois est la toile de fond constante de leur vie, et nombre d'entre eux exercent dans des zones dangereuses, où la menace d'actes de piraterie, de trafics et même des risques de naufrage est présente.



Le ministre en charge de la marine marchande et Koji Sekimizi après la ratification de convention maritime en 2006 (© DR).

Pas de transport maritime sans les gens de mer

À Pointe-Noire, chaque jour, aux premières heures, les va-et-vient sont incessants dans le port autonome entre ceux qui partent en mer, et ceux qui en reviennent pour approvisionner les marchés

locaux en produits de pêche. Une vie banale en apparence, dont il est difficile d'imaginer pour les profanes la rigueur et le professionnalisme qu'elle exige.

La journée du 25 juin est une journée à laquelle le gouvernement s'associe pleinement dans l'objectif de permettre aux gens de mer

d'évoluer dans un environnement social adapté et de bénéficier d'une réglementation nationale et internationale protégeant leur sécurité, leur sûreté et leurs droits les plus fondamentaux.

À noter que c'est le 25 juin 2013 qu'à Yaoundé, les vingt-cinq chefs d'État et de gouvernement de la

Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, de la Communauté économique des États de l'Afrique et de la Commission du golfe de Guinée ont pris toutes les dispositions pour lutter contre la piraterie maritime. Pour marquer cette détermination, le gouvernement congolais a ratifié en avril dernier, la Convention internationale de 2006 sur le travail maritime adoptée sous les auspices de l'Organisation internationale du travail. À travers la mise en œuvre de cette convention, appelée le quatrième pilier de la réglementation maritime, le Congo, à l'instar de plusieurs autres, entend protéger les intérêts des gens de mer et en même temps assurer la promotion de leurs métiers.

En célébrant cette journée, les autorités congolaises marquent leur détermination à protéger les gens de mer. Après avoir célébré le 8 juin la Journée mondiale des Océans et le 21 juin celle de l'hydrographie, il est temps pour les autorités congolaises de réfléchir avec les gens de mer au rôle essentiel que jouent les océans pour notre planète, d'une part, et, d'autre part, de mieux prendre en compte le contexte particulier de gestion, d'exploration et d'exploitation de la mer au Congo.

Prosper Mabonzo

BRAZZA FASHION SHOW

Pointe-Noire accueillera la deuxième édition

Samedi 28 juin, le comité organisateur du Brazza Fashion Show annoncera officiellement le lancement de la deuxième édition qui se tiendra cette année à Pointe-Noire.



Le défilé des créations de Léopold Babingi lors du show final

Donald Mabiala, le promoteur, fera également le point de la première manifestation au cours d'une soirée qui s'annonce riche en surprises. En exclusivité pour *Les Dépêches de Brazzaville*, il a confirmé la participation, cette année, de stylistes de renom comme Pathé'O et Medhy Custos du Togo.

Le Brazza Fashion Show, plateforme d'expression des stylistes, se déroulera dans les mêmes conditions, a précisé Donald Mabiala, avec, en premier, la sélection de professionnels congolais résidant à Pointe-Noire avec le concours de

l'Agence nationale de l'artisanat. Puis suivra l'encadrement des heureux élus dans la haute couture, toujours sous l'œil de la Sud-Coréenne Choi, qui a étudié dans de grandes écoles de mode à Paris et à Milan.

« Notre vœu le plus cher est d'intéresser encore plus de professionnels congolais, de valoriser leur travail en leur permettant ensuite de présenter leur création sur la scène internationale au mois de novembre prochain », a souligné Donald Mabiala.

Cette deuxième édition se fera

avec les finalistes de la première édition, Raïssa Galina Hossié et Léopold Babingi, deux stylistes congolais, qui auront le plaisir de poursuivre l'aventure en encadrant à leur tour d'autres passionnés de mode.

Mais avant Pointe-Noire, Donald Mabiala et son équipe donnent rendez-vous aux admirateurs du Brazza Fashion Show samedi soir sur une célèbre place au cœur de Moungali, à Brazzaville.

Pour tous renseignements: mabialadonald@yahoo.fr

Luce Jennyfer Mianzoukouta

SANTÉ :

L'accueil en milieu hospitalier préoccupe

Les 24 et 25 juin se sont tenues dans la salle de conférence de l'hôpital de base de Tié-Tié des journées professionnelles d'échange et de renforcement de capacités sur l'accueil dans les structures sanitaires en général et de la ville en particulier.

Organisée par le Cabinet de communication efficace et événementielle (CCEE), cette activité réunit les secrétaires médicaux, agents d'accueil et majors des services des structures sanitaires publiques et privées, premiers professionnels de santé avec lesquels le patient entre en contact.

Les échanges et le renforcement de capacités portent sur les techniques de base et les principes professionnels, les stratégies de communication avec le public et l'accueil en milieu hospitalier. Ces journées sont une réponse aux plaintes et reproches récurrents des populations sur la qualité de l'accueil dans les hôpitaux de la place, qui conduit à un manque de confiance envers le personnel soignant et nuit à l'image des établissements. La qualité de l'accueil joue en effet un rôle important dans la relation entre le patient, le personnel soignant et l'hôpital et aussi sur la qualité du soin.

L'accueil, qui est le premier maillon de la chaîne des soins, devrait être considéré comme un soin à part entière, selon David Herman Malanda, directeur exécutif de CCEE.

Pour garantir la qualité des soins de santé et une bonne gestion des urgences aux services d'accueil, et installer un véritable partenariat entre le malade et la structure sanitaire, il est nécessaire de renforcer les capacités sur les fondamentaux de l'accueil et de la communication en milieu hospitalier.

Il s'agit, entre autres, de faire prendre conscience aux agents de l'importance de l'accueil en termes social et institutionnel à partir du vécu du malade et de la famille ; de leur faire acquiescer des comportements définitifs pour présenter un accueil de qualité au quotidien ; de faire en sorte qu'ils considèrent la personne soignée comme un partenaire qui a des droits et qui doit être traité avec dignité. Ces journées professionnelles ont été ouvertes par Jean-Pierre Nzondault, directeur départemental de la Santé, qui n'a pas manqué de souligner leur importance dans son allocution.

Lucie Prisca Condhet

BRÉSIL 2014

Le Nigeria sauve l'honneur de l'Afrique

Les Super Eagles du Nigeria ont replacé une équipe africaine parmi les seize meilleures nations de cette compétition. Le Nigeria jouera les huitièmes de finales que le Cameroun et la Côte d'Ivoire n'ont pas pu atteindre.

Bien que battus, 2-3, par l'Argentine, les Super Eagles, qui n'ont pas démerité, profitent de la défaite de l'Iran, 1-3 face à la Bosnie Herzégovine, pour assurer leur qualification pour les huitièmes de finales de la 20e coupe du monde. C'est la meilleure perfor-



Les Argentins célébrant l'un de leur but contre le Nigériens

mance du Nigeria depuis qu'il participe à la Coupe du monde en 1994.

À cette époque Stephen Keshi, l'actuel entraîneur, et ses coéquipiers avaient atteint, pour leur première participation, les huitièmes de finales. Ils étaient éliminés par l'Italie après prolongation, 1-2. En 1998, le Nigeria avait réédité la même performance en échouant devant le Danemark. Devant le leader du groupe E, les Super Eagles auront pour défi d'atteindre les quarts de finale.

Que réserve l'Algérie à l'Afrique ? Et quel sort pour le Ghana ?

L'Algérie est l'autre représentant sur lequel l'Afrique peut compter. Les Fennecs qui jouent la finale du groupe H, le 26 juin face à Russie, se trouvent dans la même situation que la Côte d'Ivoire. Après leur victoire 4-2 face à la Corée du Sud, les Algériens doivent éviter la défaite contre la Russie. pendant que le Ghana tentera l'impossible face au Portugal. L'impossible parce que dans ce groupe D, le match nul entre l'Allemagne et les États-Unis mettra définitivement un terme au rêve du Ghana et du Portugal.

James Golden Éloué

FOOTBALL

Après la défaite contre l'Uruguay, les Italiens refont le match

L'élimination de l'Italie de la Coupe du Monde de football au Brésil a fait se délier les langues au bistrot, mais pas seulement. La faute à Balotelli ?

Comme toujours après un match particulièrement riche en émotions, c'est après la rencontre que les meilleurs coaches et les sélectionneurs les plus malins se découvrent. Autour d'une bière fraîche dans un bistrot ou depuis son fauteuil avec des amis ou sans, on est toujours plus génial. Untel a tiré à gauche ? Ah ! le maladroit : que n'eût-il essayé l'angle droit comme je l'aurais fait, moi, à sa place ! Il y a eu coup franc ? L'arbitre est un taré de première qui n'a potassé son manuel d'arbitrage que la veille, dans l'avion. Et ainsi de suite.

La règle est d'or et mardi soir, alors que le pays était arrêté pour suivre la décisive rencontre Italie-Uruguay de Natal, au Brésil, l'Italie s'est découvert une génération spontanée d'entraîneurs brillants et de sélectionneurs jamais trouvés par les recruteurs les plus aguerris. Et pourtant, il n'y avait qu'à tourner le bouton d'une radio, zapper sur le satellite ou la TNT pour découvrir ces prix Nobel du ballon rond méconnus. Les bistrots de Rome avaient pour l'occasion mis à la disposition du public les écrans plasma dont chacun s'est doté en prévision de l'événement. Ça fait marcher les affaires !

Naturellement, sur les chaînes de radio qui accueillent les commentaires des auditeurs à chaud, il y avait de tout ; du bon et du moins bon, à la limite de l'abject. La défaite italienne ? Pourquoi a-t-on permis à ces fainéants de joueurs de partir tous frais payés au Brésil avec leurs épouses, demande l'un. Mario Balotelli ? Moi, j'estime que ce petit gars n'a jamais su taper dans un ballon, sinon par chance ou par hasard, soutient un autre. Dans tous les cas, même certains joueurs n'ont pas hésité à souligner que dans les trois matchs joués par la sélection italienne au Brésil (une victoire et deux défaites), seuls les anciens se sont distingués à l'instar de Buffon. Pas les jeunes, à l'instar de... suivez mon regard.

Au parti xénophobe de la Ligue du Nord, où on ne fait généralement pas dans la dentelle, la défaite a été d'autant plus inacceptable qu'elle s'est consommée alors que le Premier ministre Matteo Renzi était attendu au Parlement. Un crime grave, peut-être même passible d'un jugement à la Cour pénale internationale ! « Renzi est absent le jour où il devait prononcer son discours à la Chambre ! Quelqu'un pourrait-il lui dire que le pays est en train de s'effondrer alors que lui est sans doute parti attendre, pour exulter avec son amie Cécile Kyenge, devant le but de Balotelli ? » Ces propos de Gian Marco Centinaio, membre éminent de la Ligue du Nord, un mouvement dont il ne faut pas gratter profond pour découvrir le vernis qui cache un racisme éclatant. Surtout lorsqu'il est question de ces deux noms, Balotelli et Kyenge, symboles d'une intégration que la ligue (mais pas seulement) tient en sainte horreur : « L'Italie multiculturelle et multiraciale de Kyenge ne doit jamais se réaliser. » « Surtout, veuillez dire à Renzi que les problèmes du pays ne se résolvent pas par un but. » Et cela d'autant moins que ce but n'est jamais arrivé ; que le Premier ministre est bien venu à la Chambre pour y prononcer un vigoureux discours-programme pour la présidence italienne de l'Union européenne à partir du mois prochain. Un discours acclamé par de nombreux leaders de partis politiques de l'opposition qui, eux aussi, s'étaient accordé le temps d'aller regarder Balotelli (jouer pendant une mi-temps), Marchisio recevoir un carton rouge, et Giorgio Chiellini se faire mordre par l'attaquant uruguayen Luis Suarez, dit « le cannibale ».

Lucien Mpama

CYCLISME

La ligue départementale de Brazzaville dévoile son plan d'action

L'agenda de la ligue est chargé en formations et tournois. L'objectif est de rehausser le niveau des athlètes qui ont disputé peu de compétitions.



Les responsables de la ligue validant le plan d'action (© Adiac).

La ligue de Brazzaville vient d'adopter son programme d'activités 2013-2014, à quelques mois de la fin de l'année. Un grand retard donc pour la ligue de la capitale, la plus importante du pays puisque plus de la moitié des athlètes de l'équipe nationale y évoluent. Mieux vaut tard que jamais... Pour faire bon usage du temps qui reste, la ligue a prévu nombre de formations et de compétitions afin de remettre officiellement les cyclistes sur leurs vélos, même si quelques activités avaient été lancées après la mise en place de la ligue, il y a quelques mois.

Dans la période de juin à juillet 2014, le championnat départemental sera organisé. Le championnat national aussi et bien d'autres courses. Ce qui permet-

tra la mise en place des équipes senior, junior et cadette dans les versions hommes et dames. Les challenges Hugues-Ngouélondélé et Grasset Sport Afrique sont également prévus. Dans le cadre de la préparation des onzièmes Jeux africains, par ailleurs, sera organisée la coupe de jumelage Brazzaville et Luanda. Les négociations pour l'aboutissement de cette compétition entre la capitale congolaise et la capitale angolaise se feront par voie diplomatique, souligne le programme d'activités adopté avec amendements.

La ligue se mettra ensuite à la recherche des partenaires qui l'aideront à concrétiser ce programme d'activités. Elle fera aussi de son mieux pour acquérir le matériel et les équipements

sportifs nécessaires à la formation des athlètes et à l'organisation des compétitions. Pour rappel, la formation concerne non seulement les athlètes, mais aussi les commissaires de course et les juges à l'arrivée.

Le président de la ligue, Adrien Hossié, a appelé à la mobilisation des encadrants et des compétiteurs pour ne pas manquer cette saison sportive avant de dire sa satisfaction quant à l'adoption des statuts et du règlement intérieur de la ligue. Le président la Fédération congolaise de la discipline, Illoy Bokoko, a abondé dans le même sens. Il a d'ailleurs promis que la fédération jouera pleinement sa partition pour aider la ligue à relever les défis qui se présentent à elle.

Rominique Nerplat Makaya